

## La convergence économique au prix de déséquilibres croissants

Trajectoires  
économiques  
comparées des DOM,  
des régions  
de l'Hexagone  
et des autres RUP



# Agence française de développement

---

## Papiers de recherche

---

Les *Papiers de Recherche de l'AFD* ont pour but de diffuser rapidement les résultats de travaux en cours. Ils s'adressent principalement aux chercheurs, aux étudiants et au monde académique. Ils couvrent l'ensemble des sujets de travail de l'AFD : analyse économique, théorie économique, analyse des politiques publiques, sciences de l'ingénieur, sociologie, géographie et anthropologie. Une publication dans les *Papiers de Recherche de l'AFD* n'en exclut aucune autre.

Les opinions exprimées dans ce papier sont celles de son (ses) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement celles de l'AFD. Ce document est publié sous l'entière responsabilité de son (ses) auteur(s) ou des institutions partenaires.

---

## Research Papers

---

*AFD Research Papers* are intended to rapidly disseminate findings of ongoing work and mainly target researchers, students and the wider academic community. They cover the full range of AFD work, including: economic analysis, economic theory, policy analysis, engineering sciences, sociology, geography and anthropology. *AFD Research Papers* and other publications are not mutually exclusive.

The opinions expressed in this paper are those of the author(s) and do not necessarily reflect the position of AFD. It is therefore published under the sole responsibility of its author(s) or its partner institutions.

## **La convergence économique au prix de déséquilibres croissants**

Trajectoires économiques comparées des DOM, des régions de l'Hexagone et des autres RUP

### **AUTEUR**

**Bertrand SAVOYE**

Agence française de Développement (AFD)

### **Résumé**

Dans les différents pays où elle a été recherchée, la réduction des inégalités territoriales de développement s'est avérée difficile à atteindre. Dans les DOM, la convergence progressive des niveaux de développement avec l'Hexagone a plutôt réussi, même si une part importante du chemin reste à parcourir. Cependant, les trajectoires de convergence reposent en partie sur l'essor continu du secteur des administrations publiques et sont donc conditionnées aux transferts publics en provenance de l'Hexagone pour le financer. Alors qu'on observe dans ces économies une certaine hypertrophie du secteur public, le secteur marchand demeure largement insuffisant pour alimenter un développement plus endogène.

Le rattrapage des DOM vis-à-vis de l'Hexagone est encore plus marqué en termes de revenu disponible brut des ménages. Cela s'explique également par la part importante des revenus d'activité issus du secteur public, mais également par les mécanismes de redistribution des revenus. En effet, même si les prestations sociales par habitant sont en moyenne moins importantes dans les territoires ultramarins, cet écart est largement compensé par des prélèvements bien moindres. Cependant, même si la redistribution exerce en moyenne des effets favorables sur les revenus des ménages ultramarins, ces effets ne sont pas nécessairement ciblés sur les ménages les plus précaires, et de ce fait ne contribuent probablement qu'assez peu à la réduction des inégalités intra régionales, plus marquées en métropole.

Enfin, au cours de ces deux dernières décennies, le modèle de développement des DOM, plus dépendant des transferts publics que celui qui prévaut dans les autres régions ultrapériphériques, s'est avéré plus résilient aux crises économiques et il s'est traduit par de meilleures évolutions de l'activité et des revenus.

### **Mots-clés**

Outre-mer, inégalités, économie régionale, modèles de développement, régions ultra-périphériques

### **Classification JEL**

E64, I38, O11

### **Version originale**

Français

### **Acceptée**

Juillet 2023

**Abstract**

In the various countries where it has been sought, the reduction of territorial inequalities in development is difficult to achieve. In the French overseas departments, the gradual convergence of levels of development with continental France has been rather successful, even if a significant part of the way remains to be covered. However, the convergence trajectories are partly based on the continued expansion of the general government sector and are therefore conditional on public transfers from France to finance it. While we observe in these economies a certain hyper-trophy of the public sector, the private sector remains largely insufficient to strengthen more endogenous development.

The economic catch-up of the overseas departments vis-à-vis France is even more marked in terms of gross household disposable income. This can also be explained by the large share of earned income from the public sector, but also by income redistribution policies. Indeed, even if the social benefits per inhabitant are on average lower in the overseas territories, this difference is largely compensated by much lower tax levies and social contributions.

However, even if redistribution has, on average, favorable effects on the incomes of overseas households, these effects are not necessarily targeted on the most precarious households, and therefore probably contribute only relatively little to the reduction of intra-regional inequalities.

Finally, over the past two decades, the development model of the overseas departments, which is more dependent on public transfers than that which prevails in the other outermost regions, has proven to be more resilient to economic crises and has resulted in better changes in activity and income.

**Keywords**

Overseas territories, inequalities, regional economy, development models, outermost regions

# Introduction

Cette étude analyse les deux principaux objectifs de la convergence économique entre les économies des DROM (Départements-Régions d'Outre-Mer) et de la métropole fixés dans la Loi du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer : la convergence des niveaux de développement et celle des niveaux de revenus<sup>1</sup> (**cf. Annexe 1**). Elle retrace les trajectoires suivies par les économies domiennes en comparaison de celles suivies par les régions de l'Hexagone, ainsi que par les autres régions ultra-périphériques (RUP) espagnole et portugaises, et elle propose une analyse statistique<sup>2</sup> des facteurs qui ont contribué à ces dynamiques de rattrapage, et ce faisant, questionne les objectifs de ces politiques.

La plupart des études consacrées aux inégalités régionales se focalisent plutôt sur le premier de ces deux objectifs, le rattrapage des niveaux de développement, dans la mesure où il a structuré jusqu'à présent les politiques publiques régionales. Cet objectif est au cœur de la politique française menée depuis plusieurs décennies en faveur des Outre-mer, comme des politiques de rééquilibrage régional menées dans de nombreux pays (le Mezzogiorno en Italie, les Länder de l'ex-RDA en Allemagne, les régions enclavées de Tunisie, etc.) et il constitue également le socle de la politique régionale de l'Union Européenne, qui s'étend jusqu'aux DROM, en tant que régions ultra-périphériques.

Même si les résultats de ces politiques s'avèrent dans l'ensemble souvent mitigés, force est de constater que la convergence économique a été pensée jusqu'à présent essentiellement en termes de répartition de la production, avec le postulat que la répartition des revenus en découlerait directement. Le PIB par habitant a été ainsi retenu comme l'indicateur déclencheur pour bénéficier des fonds structurels du FEDER (les régions avec un PIB par habitant inférieur à 75% de la moyenne de l'UE étant éligibles à ces fonds).

Or, les travaux récents de l'économie régionale infirment le postulat mentionné ci-dessus d'une évolution parallèle des niveaux de développement et de revenus. Dans les pays développés, les évolutions des revenus et de la consommation ont été en effet largement déconnectées ces trois dernières décennies de celle de la production de richesses. Ainsi en France, si les inégalités en termes de PIB par habitant perdurent entre l'Île de France et les régions de métropole, les inégalités régionales en termes de revenus se sont en revanche considérablement réduites. Cette déconnexion s'expliquerait principalement par deux mutations majeures des économies développées, particulièrement marquées pour l'économie française :

- l'ampleur croissante des flux inter-régionaux liés aux transferts sociaux et à la dépense publique,

---

<sup>1</sup> L'article 1 évoque, d'une part, la résorption des niveaux de développement, d'autre part celle des niveaux de vie et de revenus. Les niveaux de vie correspondent aux revenus disponibles par unité de consommation, soit une notion très proche de celle des revenus disponibles bruts par habitant. Dans cette étude, on se limite à cette seconde notion car elle se prête plus facilement aux

analyses en évolution, aux analyses comparatives avec d'autres RUP et aux analyses des contributions par poste de la comptabilité régionale.

<sup>2</sup> A la différence d'une analyse reposant sur de la modélisation macroéconomique, cette analyse statistique ne capte pas les effets indirects ou induits des différents facteurs étudiés.

- et l'insertion croissante des territoires, favorisant la dissociation entre les lieux de résidence (et le cas échéant de télétravail) et de travail, ou encore entre lieux de vie active et de retraite.

Par ailleurs, ces objectifs de réduction des inégalités de production et de revenus relèvent de politiques publiques et de logiques économiques différentes. Les politiques de rattrapage des niveaux de développement reposent sur des politiques volontaristes, essentiellement industrielles par le passé et désormais productives, au sens large du terme, fondées sur des efforts d'investissement public et de mesures incitatives afin de compenser les handicaps de compétitivité ou d'attractivité.

Les politiques de rattrapage des niveaux de revenus font appel également à des mesures spécifiques, notamment en matière d'allègement de la fiscalité ou des cotisations sociales, mais elles sont largement dominées par les logiques individuelles des mécanismes de redistribution des revenus, lesquels n'ont pas pour objet de réduire les inégalités économiques régionales.

Compte tenu de ces constats, l'étude s'intéresse aux interactions entre les niveaux de développement et de revenu dans les DOM et dans l'Hexagone. Une première partie de l'étude est consacrée à la convergence des niveaux de développement, en distinguant notamment les composantes publique et privée du PIB par habitant et en décomposant la croissance économique de sorte d'isoler les

contributions des évolutions de la population active, du taux d'emploi et de la productivité apparente par emploi. Une deuxième partie est consacrée à la convergence des niveaux de revenus, en analysant les composantes du revenu disponible brut, c'est-à-dire les revenus primaires et les différentes formes de transferts sociaux. Une troisième partie s'intéresse à la combinaison de ces deux trajectoires pour caractériser les spécificités du modèle de développement des Outre-mer au regard des autres régions de l'Hexagone comme des RUP espagnole et portugaises, présentées dans une quatrième partie. Enfin une cinquième et dernière partie est consacrée aux perspectives de long terme de la convergence et à la pertinence des objectifs fixés.

L'étude repose pour la France sur des séries de comptes régionaux produits par l'INSEE ainsi que sur des travaux de reconstitution de séries d'agrégats pour les années 1970 à 1990 et pour les autres RUP sur les données de leurs instituts statistiques ainsi que sur celles des instituts statistique espagnol et portugais. Les analyses en évolution sont effectuées sur les 4 DOM historiques, c'est-à-dire hors Mayotte ; celles de la situation en 2019 et 2020 sur les 5 DOM. Les analyses en évolution sont mesurées en valeur mais si elles étaient mesurées en volume, elles seraient sur la période couverte quasiment identiques<sup>3</sup>.

Le choix des indicateurs, du périmètre domien, des référentiels pour les dénominateurs nécessitait d'arbitrer entre plusieurs solutions (*cf. Annexe 2*). Ces différents choix ne sont pas

---

<sup>3</sup> Les taux annuels moyens des déflateurs du PIB pour la métropole et les 4 DOM historiques sont en effet

quasiment égaux entre 1990 et 2020 (respectivement 1,39% et 1,41%).

neutres sur les résultats puisque les écarts peuvent différer de façon conséquente<sup>4</sup> (cf. 1.1.3.). Cependant, quelle que soit la solution retenue, les principaux constats de l'étude restent identiques : l'ampleur des écarts entre

les DOM et l'Hexagone peut varier sensiblement, mais le sens des évolutions demeure le même.

---

<sup>4</sup> En 2020, l'écart de PIB par habitant au coût des facteurs dans les 5 DOM par rapport à la moyenne provinciale (Hexagone hors Ile de France) est de 30,8%, celui présenté dans cette étude du PIB par habitant au prix du marché dans les 5 DOM par rapport à la moyenne hexagonale de 41,5%. Par ailleurs, si on mesure ce dernier

en parité de pouvoir d'achat et non pas en valeur courante, comme le font les services de la Commission Européenne, l'écart serait plus élevé, les niveaux de prix étant supérieurs dans les DOM à ceux de métropole (cf. 2.3.).

# 1. Une réduction des écarts de développement favorisée par l'essor du secteur public

La comparaison des évolutions du PIB par habitant de la métropole et des collectivités d'Outre-mer s'apparente à une figure de style imposée des rapports ou des études sur les économies ultramarines (Parain, Merceron, 2013 ; Lurel, 2016 ; Sudrie, 2021 ; INSEE, 2022). Ces comparaisons s'arrêtent cependant sur l'indicateur le plus courant, le PIB au prix du marché, lequel ajoute au PIB au coût des facteurs le solde des impôts et des subventions à la production. Dans ce qui suit, on s'intéresse également aux composantes privée et publique<sup>1</sup> du PIB au coût des facteurs ainsi qu'au solde permettant de passer du coût des facteurs au prix du marché. Cette décomposition permet ainsi de mieux comprendre les dynamiques à l'œuvre, en analysant les contributions de la productivité et de l'emploi au sein de chaque composante publique et privée du PIB.

---

## 1.1 Les évolutions des écarts de PIB par habitant

---

### 1.1.1. Une réduction importante des écarts sur les cinq dernières décennies...

Sur les cinq dernières décennies, de 1970 à 2020, la convergence en termes de PIB par habitant des DOM (hors Mayotte) apparaît nettement : l'écart se resserre de 30 points environ avec la moyenne hexagonale, de -65% à -36% (**cf. Graphique 1**). Ce résultat mérite d'être souligné même si plus de la moitié du chemin reste à parcourir pour atteindre une égalité des niveaux de développement, car les résultats des politiques de réduction des inégalités régionales de développement sont souvent modestes. Ainsi, trente ans après la réunification, les disparités entre les Länder de l'Allemagne de l'Est et de l'Allemagne de l'Ouest demeurent importantes, en dépit des efforts financiers consacrés pour les réduire<sup>2</sup>. Il en va de même en Italie, alors que les politiques de développement économique du Mezzogiorno ont été mises en œuvre depuis les années cinquante (**cf. Annexe 3**).

Cette convergence est encore plus manifeste si on isole l'Île de France des autres régions de l'Hexagone, ensemble qu'on désignera dans ce qui suit par la « Province » : l'écart de PIB par habitant entre les DOM (hors Mayotte) et la Province n'est plus que de 24 points en 2020 alors qu'il était de 36 points en 1990. L'Île de France présente en effet une trajectoire tout à fait particulière, largement commentée dans les travaux de Davezies (2008, 2014), tant en termes de PIB par habitant que de RDB par habitant. Ainsi, de 1990 à 2020, l'écart du PIB par habitant de la province par rapport à la moyenne hexagonale s'accroît nettement. Autrement dit, les inégalités inter-régionales avec l'Île de France s'accroissent de nouveau.

Ces évolutions d'ensemble recouvrent cependant certaines disparités, tant dans l'Outre-mer que dans les régions métropolitaines. A la différence des quatre autres DOM, la Guyane n'a pas connu d'évolution favorable ces dernières années, du fait de l'accroissement rapide de sa population. Ce territoire est passé ainsi de la première place parmi les DOM au début des années 90 à la quatrième place à partir des années 2000. A contrario, la Martinique est le département qui se rapproche le plus des régions de l'Hexagone : en 2020, son PIB par habitant est inférieur de 28% à celui de la métropole de 12% à la Province et de 8 % à la région Hauts de France.

---

<sup>1</sup> La composante publique est mesurée à partir de la valeur ajoutée de la branche « Administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale » de la comptabilité nationale (code OQ). La composante privée est mesurée à partir de la somme des valeurs ajoutées des 16 autres branches (dans la nomenclature à 17 branches).

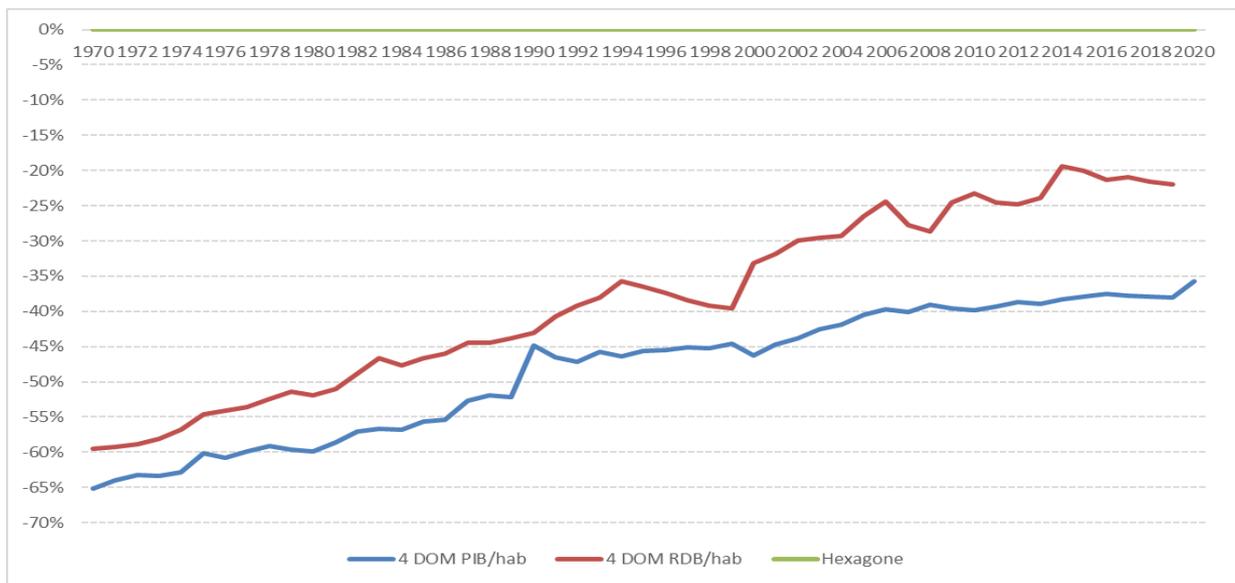
<sup>2</sup> Les écarts de PIB par habitant entre les Länder de l'ex République démocratique d'Allemagne et ceux de l'ex République Fédérale d'Allemagne se sont réduits de 57% à 25% en trente ans, de 1989 à 2019, et 57% des habitants de l'ex RDA avaient encore le sentiment en 2019 d'être des habitants de seconde zone, suivant une enquête commandée par le gouvernement allemand.

### 1.1.2. Une dynamique de rattrapage à l'arrêt depuis 2012

Cette dynamique de rattrapage des DOM marque toutefois le pas depuis les années 2011 ou 2012 jusqu'en 2019, quel que soit l'indicateur pris en compte (**cf. Graphique 2**) et pourrait préfigurer la fin de la dynamique de convergence annoncée dans le scénario central des projections du modèle Alto (Sudrie, 2021).

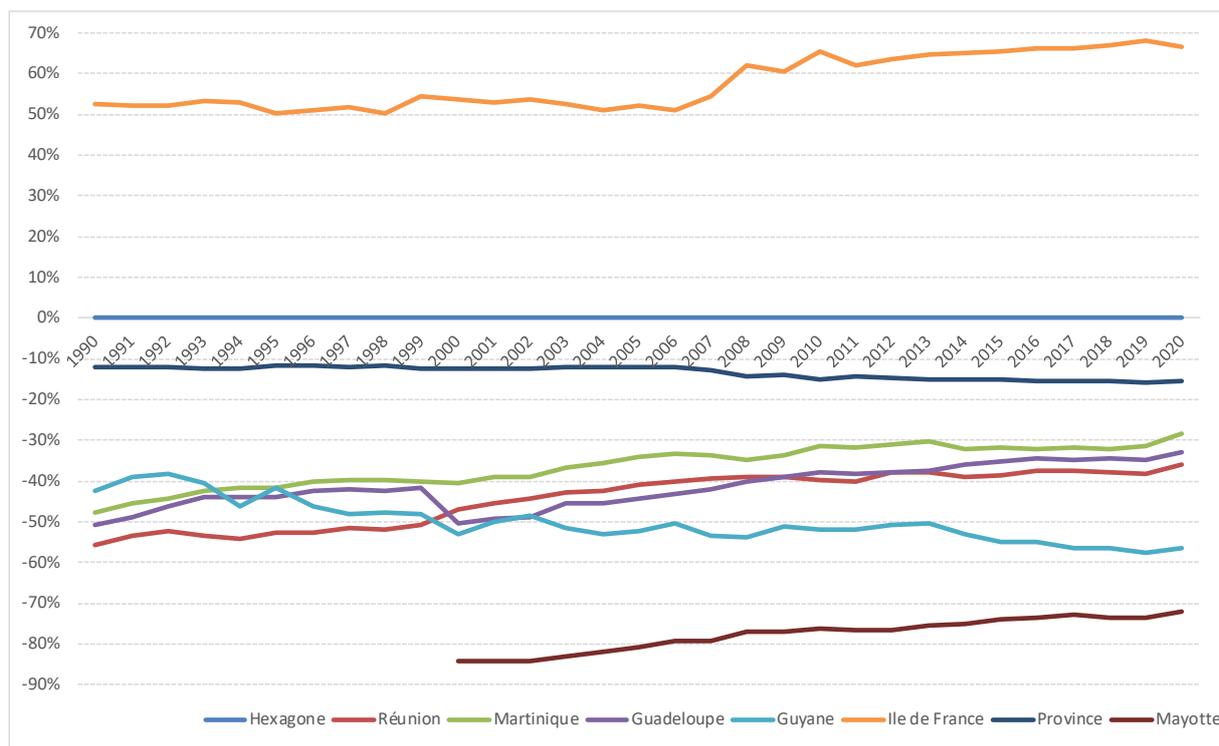
En 2020, la crise sanitaire a permis toutefois de réactiver cette dynamique, mais « par le bas », c'est-à-dire par une chute de l'activité moins prononcée dans les Outre-mer qu'en métropole, du fait d'une crise sanitaire moins marquée, mais surtout du fait des effets amortisseurs induits par le poids plus important du secteur public (CEROM, 2021).

**Graphique 1. Ecart du PIB et du RDB par habitant à la moyenne hexagonale, en %, de 1970 à 2020**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

**Graphique 2. Ecart du PIB par habitant à la moyenne hexagonale, en %, de 1990 à 2020**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

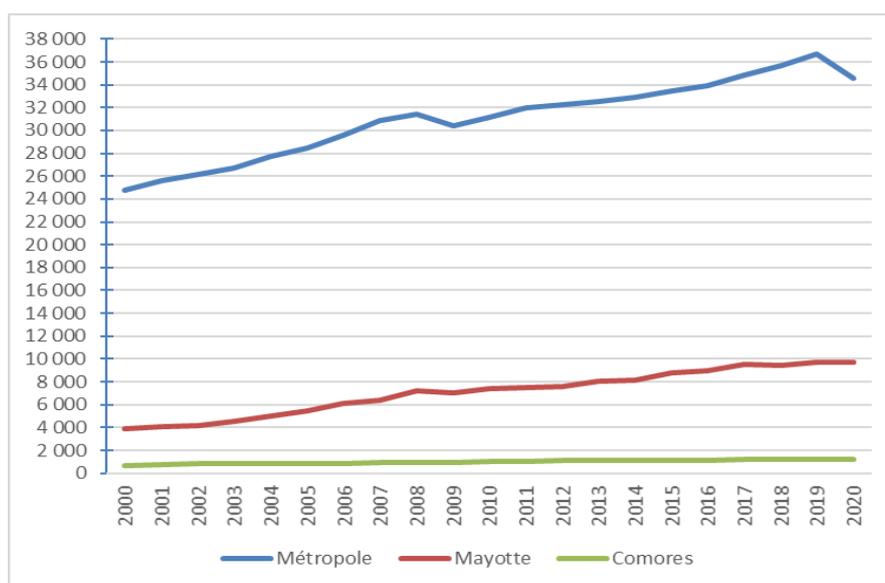
### 1.1.3. Le cas ambivalent de Mayotte

La trajectoire de Mayotte nécessite d'être analysée séparément, compte tenu de son statut départemental beaucoup plus récent et de séries de données moins longues. L'interprétation de sa trajectoire est tout à fait différente suivant que l'on se réfère à l'objectif recherché de convergence avec l'Hexagone ou à la situation initiale de référence, le niveau de son développement lors de l'indépendance des Comores en 1976.

Du point de vue de l'objectif, les progrès, aussi importants soient-ils, restent encore largement insuffisants : le niveau de PIB par habitant à Mayotte ne représentait en 2000 que 16% de celui de la métropole ; en 2020, il est de 28% (cf. Graphique 3).

En revanche, au regard de l'évolution des Comores, les progrès sont spectaculaires, au point de contribuer à un phénomène d'attraction migratoire difficilement contrôlable : considérée avant l'indépendance des Comores comme l'une des îles les moins développées de l'archipel, le PIB par habitant de Mayotte, au mieux égal en 1975 au moment de l'indépendance avec celui des Comores, devient environ 5 fois plus élevé au début des années 2000 lorsqu'il avait été estimé dans le cadre de travaux du partenariat CEROM et environ 8 à 10 fois plus élevé en 2020.

**Graphique 3. Evolution du PIB par habitant de Mayotte, des Comores et de la France, de 2000 à 2020, en euros**



Source : d'après données INSEE et estimations CEROM (avant 2013) pour Mayotte, Banque Mondiale.

## 1.2 Les contributions de la productivité et de l'emploi aux écarts de PIB par habitant

Sur le plan macroéconomique, l'analyse des écarts de développement entre les DOM et l'Hexagone peut se décomposer en deux contributions, celle de la productivité apparente du travail, mesurée par le PIB par emploi, et celle de la « densité » de l'emploi, mesurée par l'emploi par habitants<sup>3</sup>.

On peut noter qu'en 2020 les écarts de PIB par emploi sont beaucoup plus resserrés que ceux en termes de PIB par habitant puisque les DOM se situent à 15 points<sup>4</sup> de la moyenne hexagonale et à peu près au même niveau que la province (**cf. Tableau 1**). A la différence des régions de l'Hexagone, les écarts de développement dans les DOM, hormis à La Réunion, s'expliquent en effet majoritairement par la faiblesse de l'emploi rapporté au nombre d'habitants : on compte en 2020 331 emplois pour 1000 habitants dans les 4 DOM historiques contre 423 dans l'Hexagone et jusqu'à 519 dans l'île de France.

<sup>3</sup>  $PIB / N = (PIB / Emploi) \times (Emploi / N)$ , avec N : population totale.

<sup>4</sup> Pour l'ensemble des DOM hors Mayotte.

**Tableau 1. Facteurs explicatifs des écarts de PIB par habitant (au coût des facteurs) par rapport à la moyenne hexagonale en 2020**

	Écarts par rapport à la moyenne hexagonale, en %		Contribution aux écarts de PIB cf (*) par habitant	
	Du PIB cf (*) par habitant	Du PIB cf (*) par emploi	de la productivité apparente du travail	de l'emploi
Ile de France	+ 67%	+ 36%	61%	39%
Province	- 16%	- 11%	69%	31%
Guadeloupe	- 29%	- 12%	37%	63%
Martinique	- 23%	- 11%	44%	56%
Guyane	- 53%	- 6%	11%	89%
La Réunion	- 32%	- 19%	53%	47%
4 DOM	- 33%	- 15%	41%	59%

Source : calculs auteur, d'après données INSEE

(\*) cf : au coût des facteurs

La situation de l'emploi peut également être décomposée en plusieurs paramètres. Elle résulte a minima de la conjonction d'un effet démographique, relatif au poids de la population en âge de travailler (PEAT) dans la population et du taux d'emploi, c'est-à-dire de la part de la population employée au sein de la population en âge de travailler<sup>5</sup>. L'effet démographique intervient peu dans les écarts hexagonaux et jusqu'à présent de façon plutôt favorable (le rapport est de 1,05 avec la moyenne hexagonale), grâce à la jeunesse de la population à La Réunion, en Guyane et a fortiori à Mayotte. Cet effet devrait dans l'avenir néanmoins se dégrader avec le vieillissement de la population, déjà notable aux Antilles.

La faiblesse de l'emploi dans les DOM s'explique donc par un taux d'emploi beaucoup plus bas, de 48% contre 64% en 2015 dans l'Hexagone (**cf. Tableau 2**). Ce faible taux d'emploi résulte à son tour, comme le relève un rapport de la Direction Générale du Trésor (2018) de la conjonction de taux de population active employée plus faibles, autrement dit de taux de chômage plus importants (de 22,9% contre 10% en 2015), et de taux d'activité plus faibles de 9 points (62,6% contre 71,5%), lié notamment à une plus faible participation des femmes au marché du travail<sup>6</sup>.

**Tableau 2. Situation de l'emploi en 2015, en %**

	Taux d'emploi (Emploi / PEAT)	Taux d'activité (PA/PEAT)	Taux de population active employée (Emploi / PA)
Guadeloupe	47,9	63,0	76,3
Martinique	52,9	65,3	81,1
Guyane	45,1	57,9	78,1
La Réunion	47,1	62,6	75,4
4 DOM	48,2	62,6	77,1
Hexagone	64,3	71,5	90,0

Source : d'après la Direction Générale du Trésor, d'après données INSEE.

<sup>5</sup>  $\text{Emploi} / N = (\text{Emploi} / \text{PEAT}) \times (\text{PEAT} / N) = (\text{Emploi} / \text{PA}) \times (\text{PA} / \text{PEAT}) \times (\text{PEAT} / N)$

<sup>6</sup>  $\text{Emploi} / \text{PEAT} = (\text{Emploi} / \text{PA}) \times (\text{PA} / \text{PEAT})$

Avec PA : population active et PEAT : population en âge de travailler.

### 1.3 Analyse des composantes publique et privée du PIB par habitant

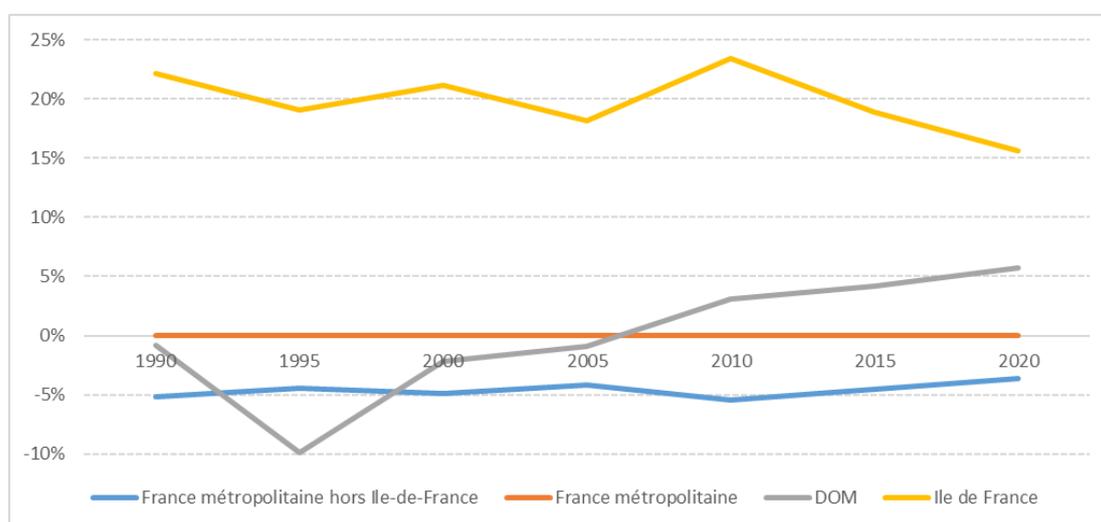
#### 1.3.1 L'essor de l'activité du secteur des administrations publiques

La progression plus rapide du PIB par habitant dans les Outremer a été obtenue grâce à une contribution beaucoup plus importante de sa composante publique. L'évolution de cette composante publique du PIB a contribué en effet pour près de la moitié (46%) de la croissance du PIB par habitant dans les DOM entre 1990 et 2020 contre un peu plus du quart en métropole (27%) et seulement 17% en Ile de France. De ce fait, la composante publique a contribué pour plus d'un tiers à la réduction des écarts de PIB par habitant entre les DOM historiques et la métropole.

La composante publique du PIB par habitant dans les DOM se situait à peu près au même niveau que celui de la métropole en 1990. Elle le dépasse nettement en 2020 (**cf. Graphique 4**). La Martinique et la Guadeloupe se classent au premier rang des régions en 2020 pour ce critère, alors qu'elles se situaient en 4<sup>ème</sup> et 7<sup>ème</sup> position vingt ans plus tôt (**cf. Graphiques 5a et 5b**). La Réunion progresse également du 13<sup>ème</sup> au 6<sup>ème</sup> rang. La Guyane connaît en revanche un brutal déclassement, de la cinquième à l'avant-dernière position, juste devant Mayotte (non classé en 2000, faute de données).

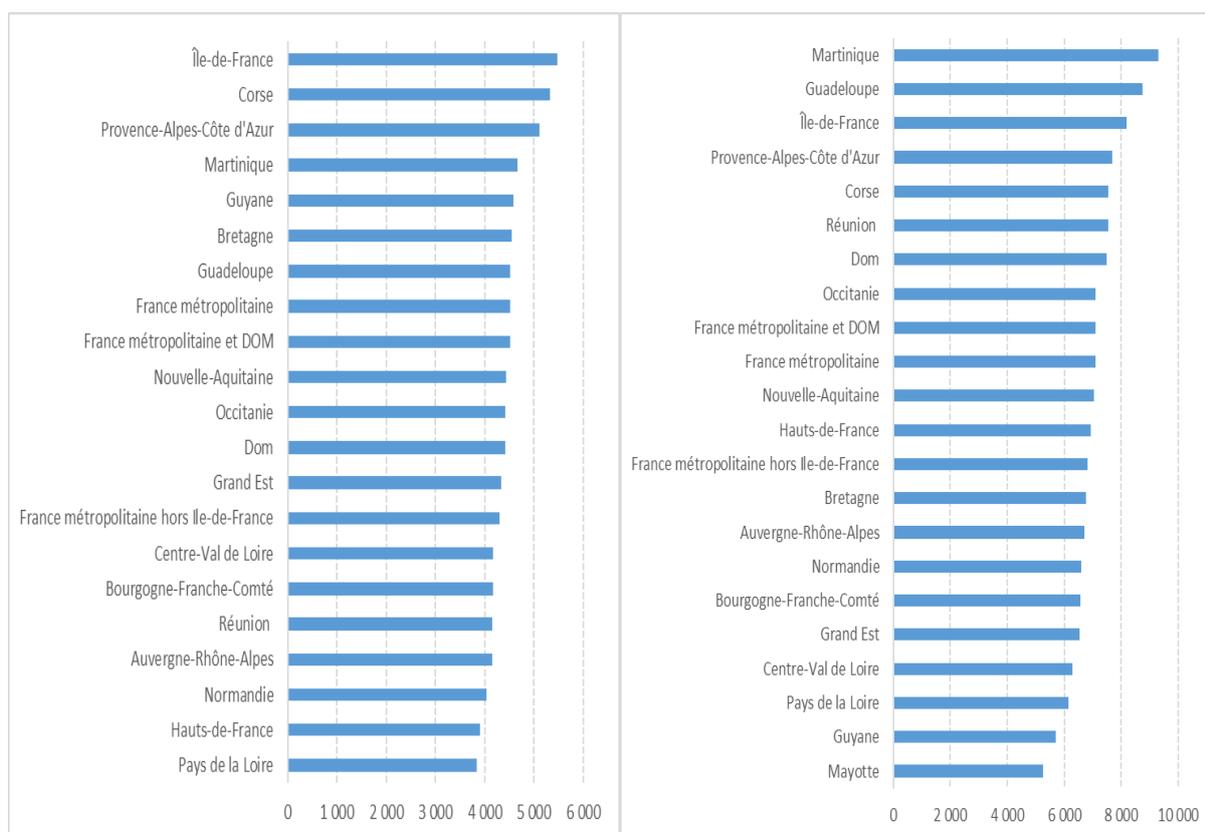
Cette progression de la composante publique du PIB par habitant résulte de la progression beaucoup plus rapide de la valeur ajoutée, et donc de la masse salariale, des administrations. Durant les 25 dernières années, de 1995 à 2020, elle progresse dans les DOM sur un rythme annuel près de deux fois plus rapide qu'en métropole (7,6% contre 4,1%). Ces dernières années, même si cette valeur ajoutée progresse moins vite du fait des efforts de maîtrise de la dépense publique, le rythme de progression reste plus rapide qu'en métropole (2,6% contre 1,6% par an depuis 2010). La progression a été particulièrement forte à Mayotte du fait de la départementalisation du territoire (+7,6% par an depuis 2010).

**Graphique 4. Ecart de la composante publique du PIB par habitant dans les DOM par rapport à la métropole en %, de 1990 à 2020**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

**Graphiques 5a et 5b. Classements des régions françaises suivant la composante publique du PIB par habitant, en euros en 2000 (à gauche) et en 2020 (à droite)**



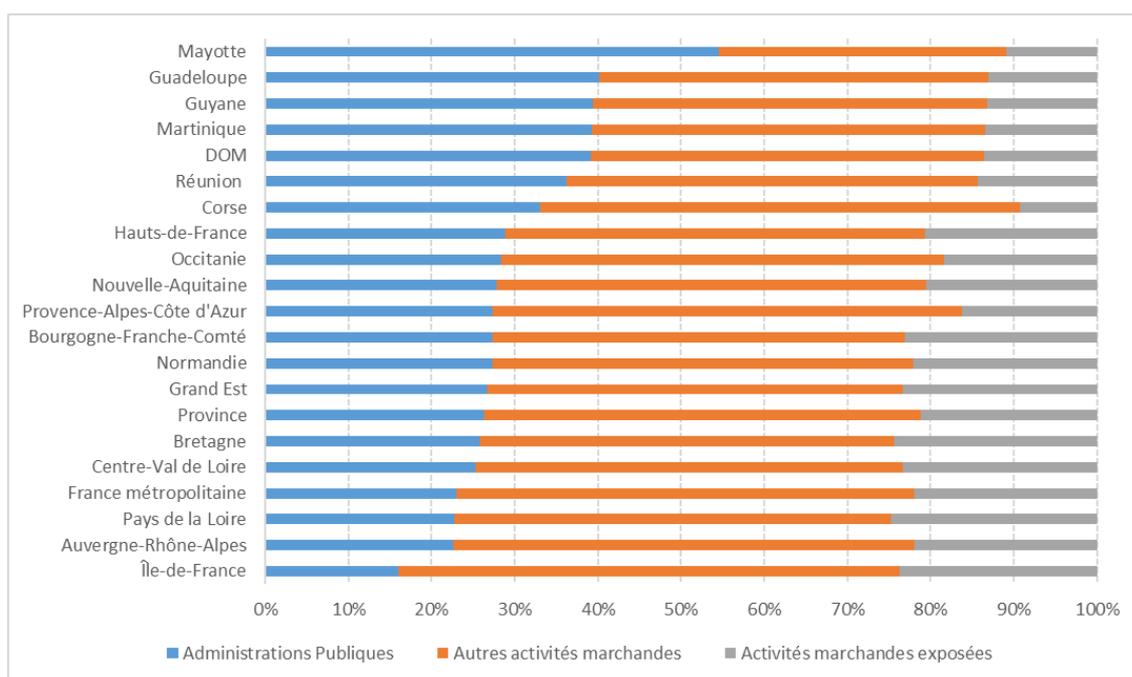
Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

En conséquence, la part du secteur des administrations publiques dans la valeur ajoutée de l'ensemble des secteurs s'est encore accrue dans les DOM, et ce de façon plus marquée qu'en métropole. En 1990, cette part était de 32% dans les DOM et de 19% en métropole ; elle est passée en 2020 à 39,1% dans les DOM contre 23% en métropole. Elle atteint désormais à Mayotte 54,5%, soit 16 points de pourcentage de plus qu'en 2000, et se rapproche des poids exceptionnellement élevés du secteur public dans certaines collectivités d'outre-mer telles que Wallis-et-Futuna ou Saint Pierre et Miquelon.

Les différences de structure sectorielle entre les DOM et les régions de l'Hexagone se sont encore renforcées (**cf. Graphique 6**), même si on observe dans l'ensemble des régions une progression du secteur des administrations et parallèlement un déclin relatif du secteur marchand exposé à la concurrence internationale, du fait en métropole de la poursuite de la désindustrialisation et d'une diminution du poids économique de l'agriculture. Ce déclin dans les DOM du secteur marchand exposé semble confirmer le syndrome hollandais qui affecterait selon différents économistes les petites économies insulaires, la nature de la rente étant administrative dans le cas des DOM. Ce syndrome, exposé notamment par J.F. Hoarau (2021), a pour origine l'évolution divergente des prix des biens non échangeables du secteur abrité et les biens échangeables du secteur exposé généré par la manne administrative.<sup>7</sup>

<sup>7</sup> « Les transferts publics français et européens constituent une manne qui s'abat brutalement sur ces territoires, conduisant à des modifications structurellement profondes de leurs secteurs de biens échangeables [...] et non échangeables [...]. Dans le secteur abrité, la forte élévation des revenus et de la demande intérieure pour les produits et les facteurs de production induit une hausse des prix plus rapide que dans le secteur exposé qui doit, lui, aligner ses prix sur celui des produits étrangers concurrents. Ainsi, les prix des produits non échangeables augmentent plus que ceux des produits échangeables. Les salaires du secteur en essor, celui percevant la

**Graphique 6. Répartition sectorielle de la valeur ajoutée en 2020**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

### 1.3.2 La composante privée du PIB par habitant demeure inférieure de moitié à celle de l'Hexagone

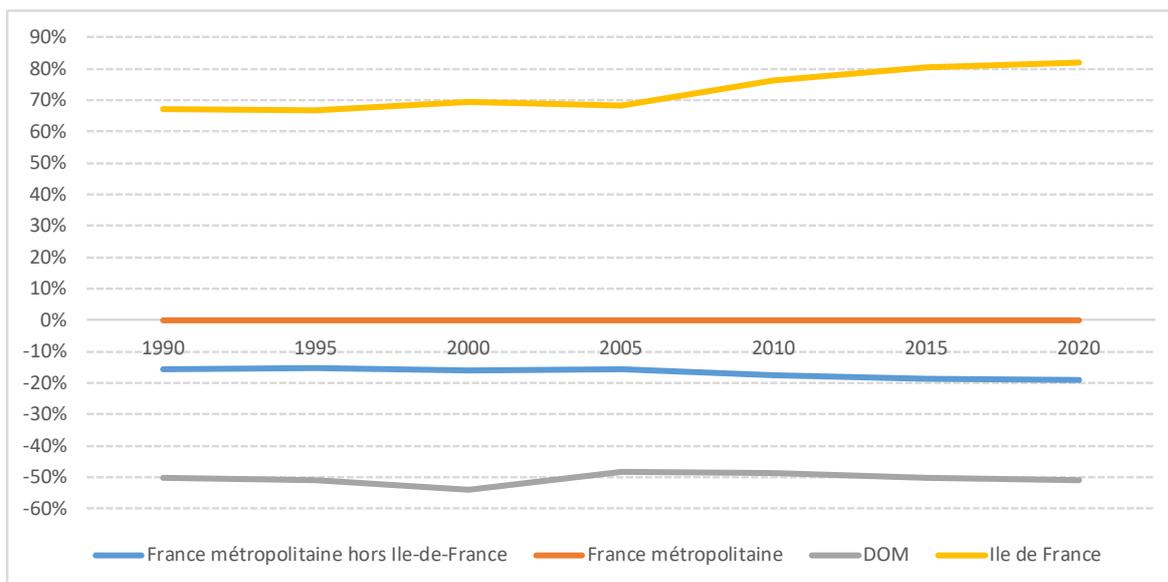
A contrario, la composante privée du PIB par habitant dans les DROM est restée à un niveau inférieur de moitié environ à celui de la métropole durant les trois dernières décennies, en dépit des politiques qui ont cherché à favoriser l'activité, l'emploi et l'investissement des entreprises dans les Outremer par le biais notamment d'une fiscalité plus avantageuse (**cf. Graphique 7**). Si l'écart s'est encore accru avec l'Île de France, il s'est en revanche légèrement réduit avec le reste du territoire métropolitain.

En 2020, les cinq DROM se situent toujours dans les derniers rangs des régions françaises, en termes de composante privée du PIB par habitant (**cf. Graphique 8**). La situation demeure critique à Mayotte, territoire où cette composante s'avère inférieure à la composante publique (4386 euros contre 5246 euros) et représente moins de la moitié du PIB par habitant de Maurice ou des Seychelles.

---

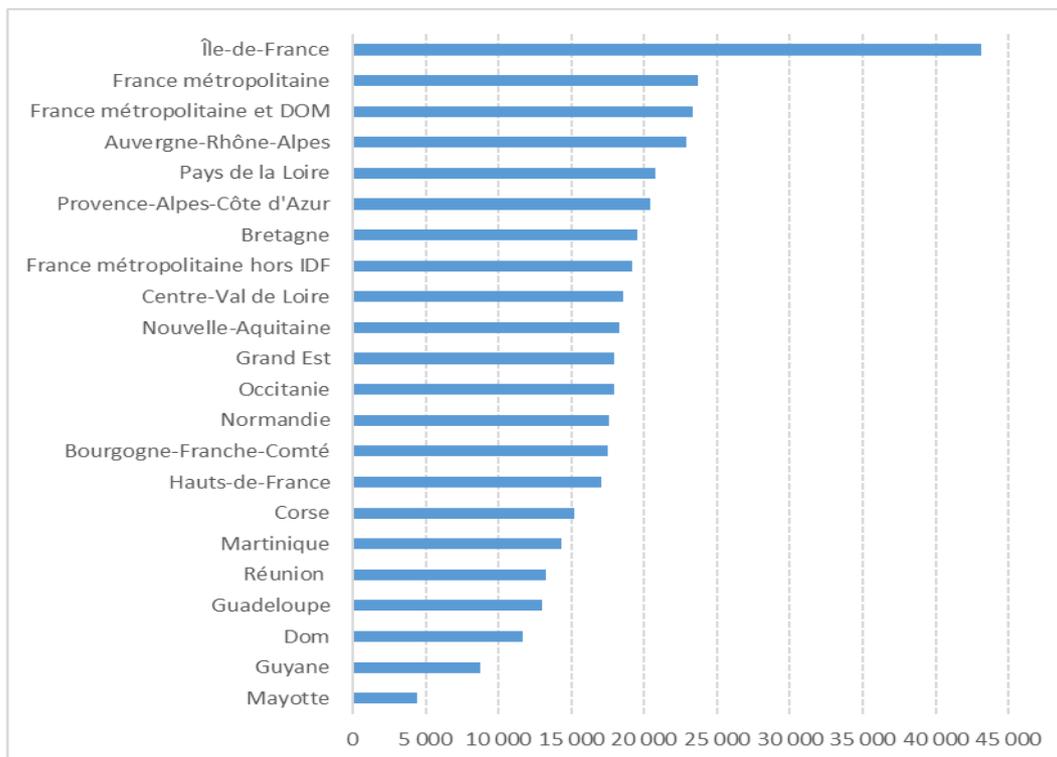
*manne, augmentent rapidement. Ces hausses de salaires finissent par se transmettre au secteur exposé qui voit augmenter le prix de ces intrants fournis par le secteur protégé et le coût de sa main d'œuvre plus vite qu'il ne peut augmenter ses prix de vente [...] provoquant sa disparition et une réallocation des facteurs de production vers le secteur abrité qui lui est en mesure d'augmenter ses prix pour préserver ses marges et ses profits.» (Hoarau, 2021)*

**Graphique 7. Ecart de composante privée du PIB par habitant dans les DOM par rapport à la métropole en %, de 1990 à 2020**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE

**Graphique 8. Classements des régions françaises suivant la composante privée du PIB par habitant en euros en 2020**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

### 1.3.3 Sureffectifs dans le secteur public et sous effectifs dans le secteur privé

Dans le **Tableau 3** ci-dessous, la décomposition du PIB par habitant en deux facteurs, la productivité apparente du travail et la densité des emplois est appliquée au niveau des deux secteurs public et privé. L'emploi rapporté au nombre d'habitant contribue de façon opposée aux écarts à la moyenne hexagonale dans ces deux secteurs.

Dans le secteur public, le taux d'administration, c'est-à-dire le nombre d'emplois rapporté au nombre d'habitants est de 21% plus élevé que la moyenne hexagonale (respectivement 105 et 87 emplois publics pour 1000 habitants). Cet écart est même supérieur d'un tiers à la Martinique.

Sur la dernière décennie, on observe un accroissement de ce phénomène de sureffectifs publics dans les DOM au regard de la moyenne hexagonale, l'écart étant passé de 12 à 21 points et le nombre d'emplois publics pour 1000 habitants de 98 à 105, alors que l'écart en termes de productivité apparente du travail ne se réduit que d'un point (**cf. deux dernières lignes du Tableau 3**).

Plus précisément, cet écart s'explique par les emplois qui remplissent des services locaux, nettement supérieurs lorsqu'ils sont rapportés à la population à la moyenne hexagonale (Dherbecourt, Deschard, 2019). Le ratio des emplois qui remplissent des services non locaux se situe au même niveau que la plupart des régions métropolitaines, mais néanmoins en deçà de la moyenne hexagonale, du fait notamment de la faiblesse relative du secteur de la défense, hormis en Guyane.

Dans le secteur privé, ce même indicateur est au contraire de 33% inférieur à la moyenne hexagonale (respectivement 226 et 336 emplois privés pour 1000 habitants). L'écart est particulièrement marqué en Guyane qui ne compte que 108 emplois privés pour 1000 habitants, soit un ratio à peine supérieur à celui de l'emploi public (104 emplois publics pour 1000 habitants). Dans ce secteur, la faiblesse de l'emploi apparaît ainsi comme un facteur explicatif du faible niveau de valeur ajoutée par habitant plus important que la productivité apparente du travail, mesurée par la valeur ajoutée par emploi.

**Tableau 3. Ecart de densité d'emploi et de productivité apparente du travail à la moyenne hexagonale en 2020**

	Secteur public			Secteur privé		
	VA par hab.	VA par emploi	Emploi / 1000 hab.	VA par hab.	VA par emploi	Emploi / 1000 hab.
Ile de France	+16%	+6%	+9%	+82%	+44%	+26%
Province	-4%	-2%	-2%	-19%	-14%	-16%
Guadeloupe	+23%	+2%	+21%	-45%	-21%	-31%
Martinique	+31%	-2%	+33%	-39%	-18%	-26%
Guyane	-20%	-33%	+20%	-63%	+15%	-68%
La Réunion	+6%	-9%	+16%	-44%	-25%	-25%
4 DOM	+6%	-9%	+21%	-46%	-20%	-33%
4 DOM en 2010	+2%	-10%	+12%	-48%	-18%	-37%

Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

En matière de productivité apparente du travail, les DOM se situent dans les deux secteurs en deçà de la moyenne hexagonale. Toutefois, hormis pour la Guyane, cet écart demeure modéré dans le secteur public (- 9%, et -7% à l'égard de la province). Les surrémunérations des fonctionnaires compensent en effet en grande partie l'impact lié à la part plus importante d'emplois à faible qualification. Dans le secteur privé, cet écart est en moyenne de -20%, et de -6% seulement vis-à-vis de la province. La

Guyane se démarque des autres DOM, en présentant un écart positif, lié notamment à l'activité du secteur spatial caractérisé par une forte intensité capitalistique et une qualification moyenne plus élevée des emplois.

Le rapport déjà cité de la Direction générale du Trésor (2018) présentait une analyse des différents facteurs explicatifs de cet écart de productivité apparente du travail dans le secteur privé, qui s'élevait en 2014 à 24%. Suivant cette estimation, la taille des entreprises explique 9 des 24 points d'écart de productivité apparente du travail entre les entreprises domiennes et métropolitaines (**cf. Tableau 4**). Du fait de l'étroitesse des marchés locaux, les entreprises de plus de 250 salariés (les ETI et les grandes entreprises) ne représentent que 15% de la valeur ajoutée des entreprises dans les DOM contre plus de 50% dans l'Hexagone. Or la productivité apparente du travail s'accroît dans la plupart des secteurs d'activité avec la taille des entreprises du fait des économies d'échelle ou d'envergure.

**Tableau 4. Décomposition des écarts de productivité entre entreprises domiennes et métropolitaines en 2014 (en %)**

	Contribution à l'écart de productivité apparente du travail	
	En points	En % de l'écart total
Ecart total de productivité par employé	24	100
Taille des entreprises	9	38
Composition sectorielle	1	5
Heures travaillées par employé	3	11
Intensité capitalistique	4	18
Autres (PGF)	7	28

Source : DG Trésor, d'après données FARE et LIFI 2014.

En revanche, la structure sectorielle ne contribue que pour un point d'écart, même si les secteurs marchands à forte productivité apparente du travail sont en effet relativement moins présents dans les DOM. En 2020, le poids de l'industrie est respectivement de 11,7%, 17,4% et 21,4% de la valeur ajoutée marchande dans les Outre-mer, la métropole et la Province<sup>8</sup>. On peut noter que ce positionnement de l'activité marchande défavorable à la productivité s'est révélé en revanche favorable à la croissance, puisque le secteur industriel, du fait de sa forte exposition à la concurrence, a connu ces deux dernières décennies une progression de son volume d'activité moins forte que les autres secteurs d'activité. Dans une étude consacrée à la comparaison des entreprises domiennes et métropolitaines, cet effet de structure sectorielle expliquait entre 2000 et 2007 la moitié environ de la croissance annuelle de deux points plus rapide des entreprises ultramarines par rapport aux entreprises métropolitaine (Savoie, Dreyer, 2013).

Concernant les 7 points correspondant à un écart de productivité globale des facteurs, la DGT (2018) mentionne qu'il « *peut sans doute s'expliquer pour des caractéristiques exogènes (taille des marchés locaux, éloignement), mais aussi par d'autres raisons liées au contexte économique, fiscal et réglementaire de l'activité* ».

<sup>8</sup> Cet écart était plus prononcé en 2000 : l'industrie manufacturière ne générait que 13,7% de la valeur ajoutée marchande dans les Outremer contre 24% dans l'Hexagone et 28,1% en Province. Même si le poids de l'industrie a baissé ces deux dernières décennies dans les Outremer de près de 2 points, l'écart avec l'Hexagone est passé de 10,3 points à 5,7 points en 2020 du fait du processus accéléré de désindustrialisation qui affecte l'économie française.

Plus généralement, les raisons du faible développement de l'activité marchande nécessiteraient une étude en soi. Ce faible développement va de pair avec des tissus d'entreprises beaucoup moins denses. La Guyane se classait toujours selon cette étude en 2007 au dernier rang des départements français en termes de nombre d'entreprises par millier d'habitant, la Réunion au 83<sup>ème</sup> rang. Dans l'étude comparative des entreprises métropolitaines et ultramarines déjà citée, le poids économique des créations et des cessations d'entreprises apparaissait pourtant comparable à ceux de la métropole. Il ne s'agissait pas d'un problème d'espérance de vie plus courte des entreprises, mais plutôt de base entrepreneuriale beaucoup plus restreinte, problème qui renvoie à la question des incitations à entreprendre.

Ce « sous-développement » peut paraître paradoxal puisqu'il va de pair, tout au moins durant la période étudiée (Savoye, Dreyer, 2013), avec un effet favorable de l'implantation domienne sur la croissance des entreprises pérennes, toutes choses égales par ailleurs.

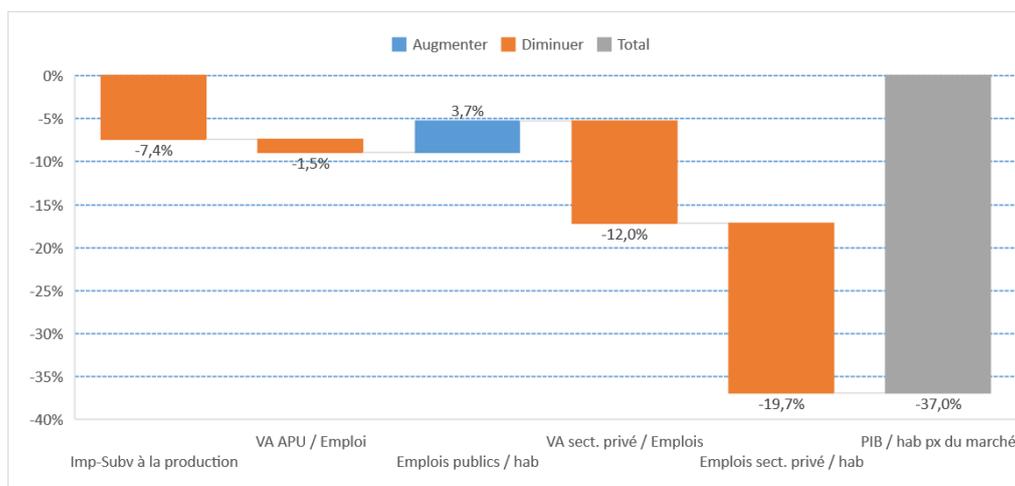
#### 1.4 Contributions aux écarts de PIB par tête

Dans cette synthèse, on rassemble les différentes contributions aux écarts de PIB par habitant, en retenant comme référentiel l'agrégat utilisé le plus couramment, le PIB au prix du marché, qui diffère du PIB au coût des facteurs par le solde des impôts et des subventions à la production<sup>9</sup>.

Dans les quatre DOM historiques, on peut constater que :

- le différentiel entre les deux agrégats intervient de façon assez conséquente, puisqu'il accroît les écarts avec la moyenne hexagonale de 7 points, du fait d'une moindre imposition sur la production dans les DOM (cf. **Graphique 9**). Autrement dit, si on s'en tient à la somme des valeurs ajoutées des économies domiennes, mesuré par le PIB au coût des facteurs, l'écart avec l'hexagone est en 2020 de 30 points et non de 37 ;
- le facteur qui contribue le plus aux écarts est lié à la faiblesse des emplois du secteur privé, suivi par la productivité apparente du travail plus faible dans ce secteur ;
- le seul facteur qui réduit les écarts est le taux d'administration, c'est-à-dire le nombre d'emplois publics rapporté à la population. La contribution de ce facteur au resserrement des écarts est particulièrement importante à la Martinique (+6,7%) et en Guyane (+6,1%).

**Graphique 9. Contributions des écarts des 4 DOM à la moyenne hexagonale en 2020, en points de pourcentage du PIB au prix du marché par habitant hexagonal**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

<sup>9</sup> PIB au prix du marché = PIB au coût des facteurs + Impôts sur la production (TVA + droits et taxes sur les importations) - Subventions sur les produits.

**Tableau 5. Contributions des écarts à la moyenne hexagonale en 2020, en points de pourcentage du PIB par habitant hexagonal**

	Impôts – Subventions	Secteur des APU		Secteur privé		Total
		VA / emplois	Emplois / population	VA / emplois	Emplois / population	PIB pm (*) / hab
Ile de France	7,3%	1,2%	2%	35,4%	20,9%	66,8%
Province	-1,7%	-0,3%	-0,4%	-9,1%	-4%	-15,5%
Guadeloupe	-6,7%	0,3%	4,5%	-12,5%	-18,4%	-32,8%
Martinique	-7,8%	-0,4%	6,7%	-11,3%	-15,7%	-28,4%
Guyane	-9,1%	-10,2%	6,1%	12,3%	-55,5%	-56,3%
La Réunion	-7,0%	-1,5%	2,8%	-15,1%	-15,1%	-39,9%
4 DOM	-7,4%	-1,5%	3,7%	-12%	-19,7%	-37%

(\*) pm : prix du marché

Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

## 2. Des écarts de revenus plus resserrés que les écarts de développement

### 2.1. Evolution des écarts de revenu disponible depuis 1970

Ces cinq dernières décennies, la réduction des écarts de revenu disponible brut (RDB) par habitant par rapport à la moyenne hexagonale a été plus prononcée que celle du PIB par habitant étudiée précédemment<sup>10</sup> (cf. **Graphique 1**). Comme pour le PIB par habitant, la trajectoire du RDB connaît à peu près les mêmes inflexions de tendance dans les années 1990 et dans les années 2010, avec cependant un léger décalage temporel de deux à trois années. Ainsi, après s'être fortement réduit entre 2000 et 2014, l'écart du RDB à la moyenne hexagonale s'est accentué ces dernières années de 3,2 points : il n'était plus que de 24,6% en 2015, il est en 2019 de 27,8%.

En 2019 comme 25 ans auparavant, les DROM occupent les derniers rangs parmi les régions suivant les niveaux de RDB par habitant, mais les écarts se sont resserrés. En effet, l'ensemble des DROM, à l'exception de la Guyane, a bénéficié sur la période d'une réduction des écarts à la moyenne hexagonale du revenu disponible par habitant (cf. **Graphique 10**). En 2019, l'écart qui sépare la Martinique de la métropole n'est plus que de 13 points, de 10 points avec la « province » et de 3 points avec la région métropolitaine la moins bien classée, les Hauts de France.

Ces dernières années, entre 2015 et 2019, seule la Martinique a connu une poursuite de cette tendance à la réduction des écarts. Dans les autres départements, cette dynamique de rattrapage s'est quasiment arrêtée à Mayotte et elle s'est retournée en Guyane, à la Guadeloupe et à La Réunion.

Cette situation peut paraître surprenante à Mayotte, puisque la population a accédé avec la départementalisation en 2011 à des droits et des niveaux de prestations sociales plus importants. Ainsi, le SMIC a été augmenté de 14% entre 2011 et 2018 et la majoration de 40% du traitement des fonctionnaires locaux a été généralisée. Cette stagnation des écarts avec l'Hexagone est néanmoins confirmée par les résultats de l'enquête Budget des Familles de 2018 (Merceron, 2020) : le niveau de vie médian à Mayotte est en effet en 2018 en baisse par rapport à celui de 2011 (40 euros de moins par mois et par unité de consommation), alors qu'il avait fortement progressé entre 2005 et 2011. Selon Merceron, cette baisse des niveaux de vie s'explique en fait par les migrations importantes de population. « *De nombreux étrangers sont arrivés avec de faibles ressources (+32 500 natifs de l'étranger entre 2012 et 2017, principalement des Comores) tandis que de nombreux natifs de Mayotte aux niveaux de vie plus élevés sont partis vers la métropole et la Réunion (- 25 900 natifs de Mayotte entre 2012 et 2017).* » Or, la population étrangère se retrouve souvent sans emploi et non éligible aux prestations sociales<sup>11</sup>. Ce renouvellement important de la population nécessite, à Mayotte ou en Guyane comme dans certains départements de l'Hexagone, de bien distinguer la trajectoire de la population résidente dans un territoire donné, objet de cette étude, de celle de la population dont elle est issue.

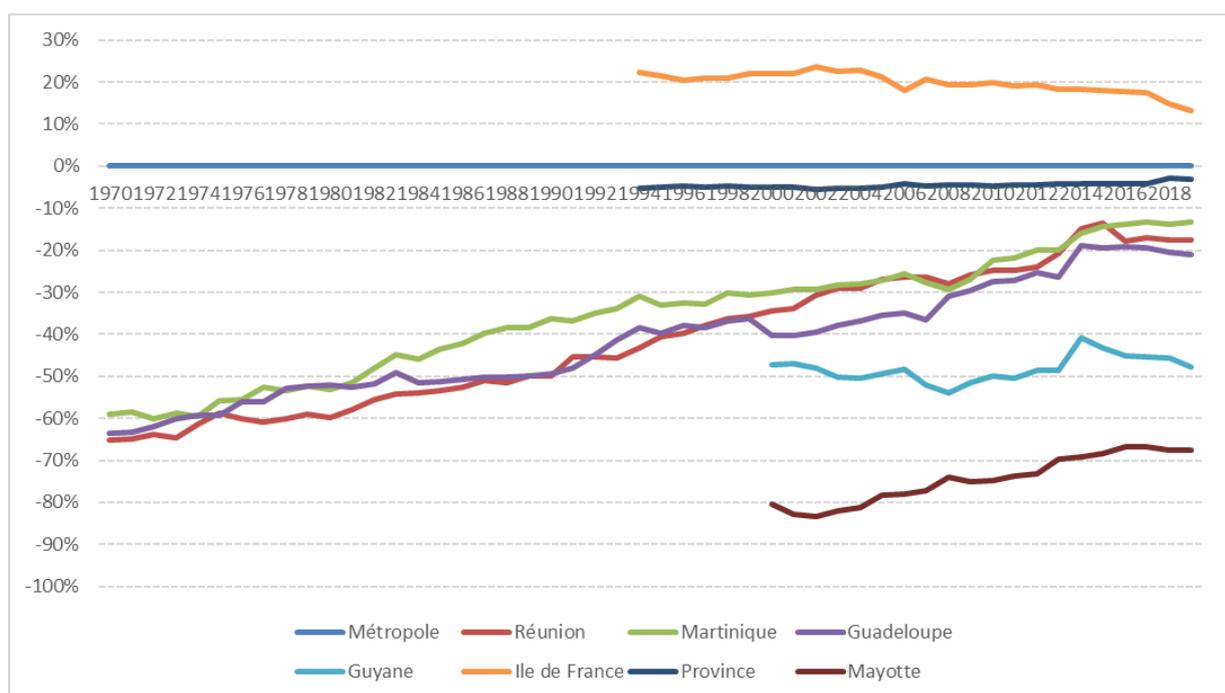
Au final, le rattrapage en termes de RDB par habitant à Mayotte est à peu près similaire sur la période 2000-2019 à celui du PIB par habitant, de l'ordre de 13 points, de 19,5% à 32,5% du niveau métropolitain.

Parallèlement, et conformément aux thèses présentées ci-dessus de Davezies, le niveau de revenu disponible par habitant de l'île de France se rapproche au cours de la période de celui des autres régions, alors que le niveau de PIB par habitant continue de s'écarter : le RDB par habitant dépasse de 13 points celui de la métropole en 2019 alors qu'il le dépassait de 22 points 25 ans plus tôt.

<sup>10</sup> En 1970, pour les 4 DOM historiques, le différentiel par rapport à la moyenne hexagonale entre ces deux écarts était de 6 points (-59,4% pour le RDB par habitant et -65,4% pour le PIB par habitant). En 2019, il est de 10,3 points (-27,8% pour le RDB par habitant et -38,1% pour le PIB par habitant).

<sup>11</sup> Le RSA et les allocations familiales ne sont pas accessibles à la population étrangère non régularisée ou régularisée depuis moins de 15 ans.

**Graphique 10. Ecarts de RDB par habitant par rapport à la métropole, en %, de 1994 à 2019**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

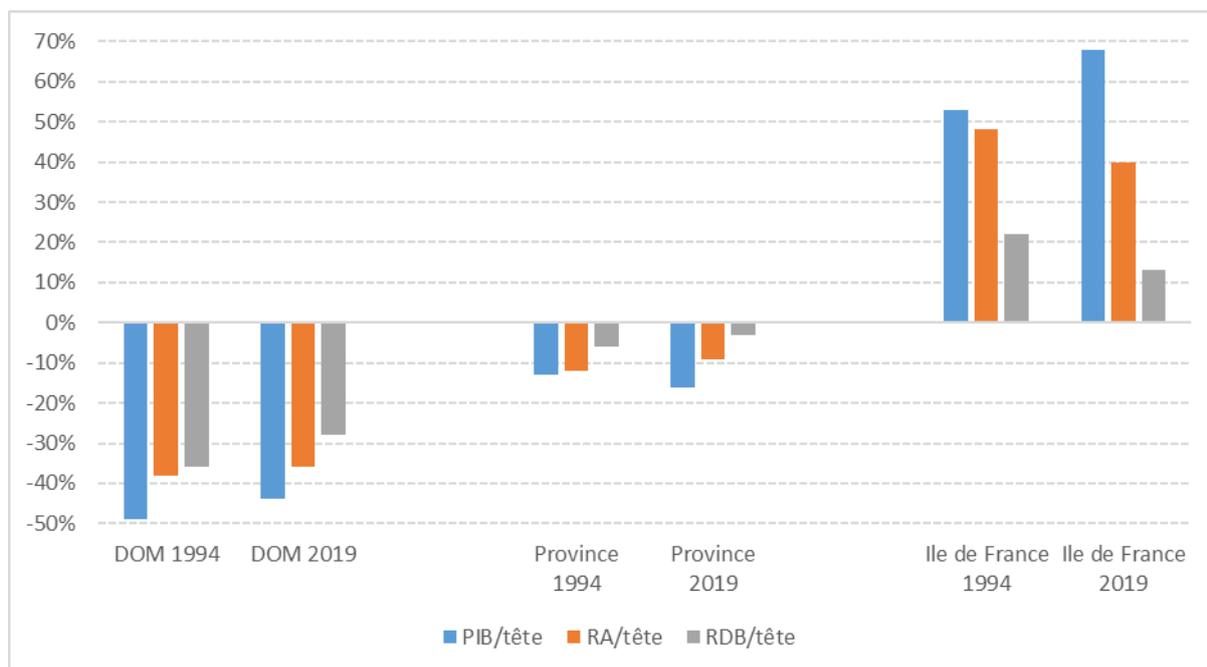
## 2.2 Analyse des facteurs de réduction des écarts entre les DOM et la métropole

Dans le **Graphique 11**, on peut noter que le resserrement des écarts au niveau du revenu disponible dans l'ensemble des 5 DOM résulte à la fois des écarts de revenus d'activité, plus resserrés que ceux en termes de PIB, et du passage entre les revenus d'activité et les revenus après les transferts, soit essentiellement le solde des prélèvements et des prestations sociales. L'écart en 2019 des 5 DOM à la moyenne hexagonale est de 44% pour le PIB au prix du marché par habitant, de 36% pour les revenus d'activité et de 28% pour le revenu disponible brut, soit un écart réduit de 16 points entre le PIB et le RDB par habitant.

Il en va de même pour la « province » : en 2019, ces écarts à la moyenne hexagonale sont respectivement de 16%, 9% et 3%, soit un écart réduit de 13 points.

Pour l'Ile de France, les écarts se resserrent également, mais au détriment de cette région. Le PIB par habitant dépasse en 2019 de 68 points celui de la métropole, les revenus d'activité par habitant de 40 points et le RDB par habitant de 13 points seulement, soit un resserrement de 55 points.

**Graphique 11. Ecart des niveaux de PIB, de revenu d'activité (RA) et de revenu disponible brut (RDB) par habitant par rapport à la métropole en %, en 1994 et en 2019**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE

### 2.2.1 Un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux revenus dans les DOM

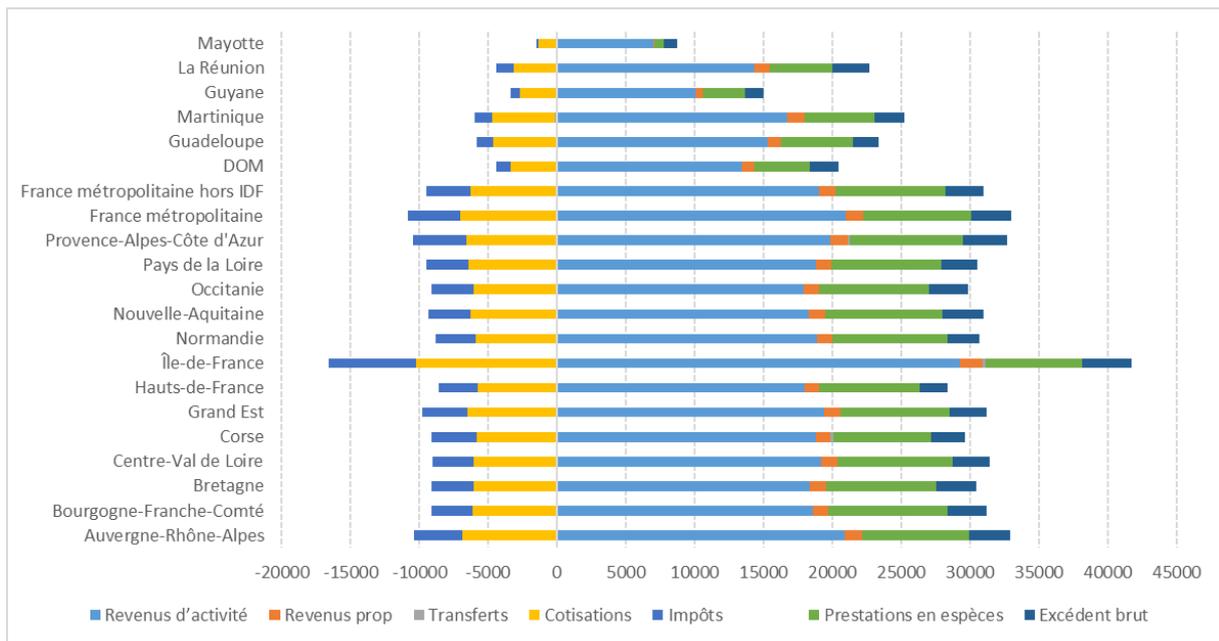
Les écarts plus resserrés en termes de revenus d'activité qu'en termes de PIB (-35,9% au lieu de -43,5% pour l'ensemble des 5 DOM, soit 7,6 points de moins) résultent d'un partage de la valeur ajoutée plus favorable dans les DOM aux revenus d'activité (salaires et revenus mixtes des entrepreneurs individuels). En 2019, la part des revenus d'activités dans le PIB est respectivement de 64,8% dans les DOM (elle atteint 72,5% à Mayotte), 61,6% en « province », 57,1% en métropole et 47,4% en Ile de France. Les raisons de ce partage plus favorable dans les DOM, en dépit d'un taux de marge brut des sociétés nettement plus élevé en moyenne dans les Outremer<sup>12</sup>, s'expliquent par le poids plus important des administrations publiques dans la valeur ajoutée, puisque dans ce secteur, la valeur ajoutée est par convention comptable mesurée à partir de la rémunération des salariés.

Le passage des revenus d'activité aux revenus disponibles bruts nécessite de considérer l'ensemble des composantes de ces derniers : les revenus d'activité, les revenus liés à la propriété, les impôts, les cotisations sociales, les prestations sociales et l'excédent brut d'exploitation des entrepreneurs individuels et des ménages purs (constitué par les revenus fictifs tirés de la production de service de logement par les propriétaires occupants).

Le **Graphique 12** met en évidence les différences de composition des RDB entre les régions françaises. Dans les DOM, le RDB est constitué essentiellement des revenus d'activité et du différentiel entre prestations et cotisations sociales. Le poids des impôts s'avère relativement minime au regard des régions hexagonales, et notamment de l'Ile de France

<sup>12</sup> En 2021, il est selon l'IEDOM (2022) de 8,8 points supérieur à celui de la France (respectivement 31,1% dans les Outre-mer contre 22,3% dans la France).

**Graphique 12. Composantes du revenu disponible brut des ménages par habitant suivant les régions en 2019**

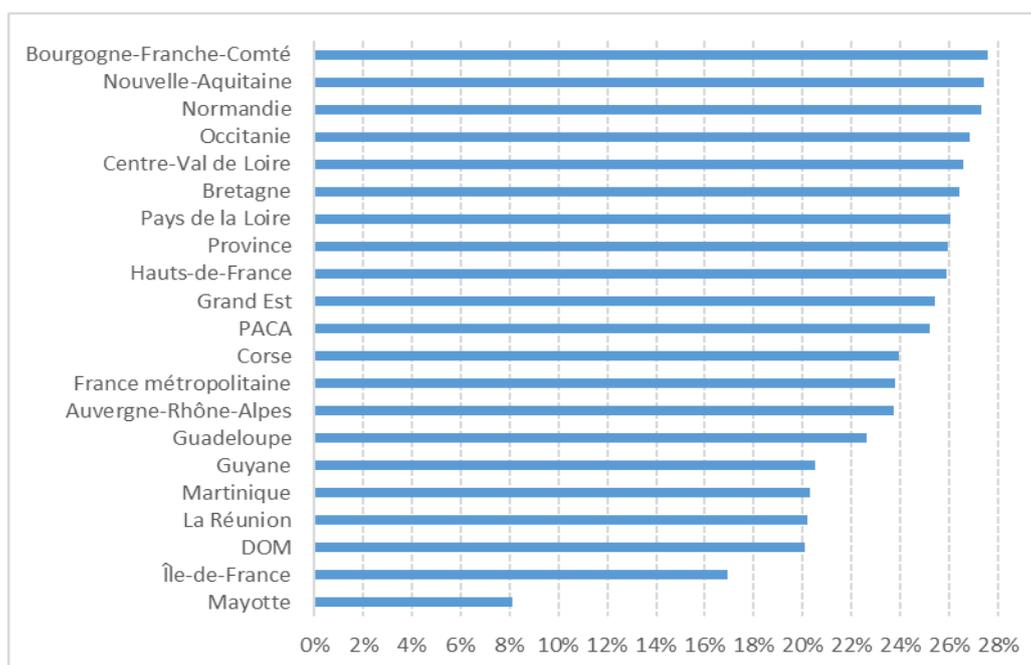


Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

### 2.2.2. Les prestations sociales accentuent les écarts de revenu disponible

Les prestations sociales en espèces ne représentent que 20% du RDB avant impôts directs et cotisations sociales, soit une part inférieure de 4 points à celle de la métropole et de 6 points inférieure aux régions métropolitaines hors Ile de France (**cf. Graphique 13**). Comme le relevait J. Baude (2011), les prestations sociales ont en fait un effet aggravant sur les écarts de revenu entre l'Outre-mer et la métropole.

**Graphique 13. Classement des régions suivant la part des prestations sociales dans le RDB avant impôts directs et cotisations sociales en % en 2019**



Source : d'après données INSEE.

Ces prestations sociales en espèces sont constituées de six grandes composantes : les minima sociaux, les indemnités chômage, les allocations familiales, les aides au logement, les allocations dépendance et les retraites. J. Baude, dans l'article cité ci-dessus, analyse leurs effets sur les revenus des ménages ultramarins sur la base de données des années déjà anciennes, de 2005 à 2008. Ses principaux constats n'ont pas pu être vérifiés dans le cadre de cette étude, mais on peut supposer qu'ils restent probablement d'actualité.

Premièrement, les retraites sont dans l'ensemble bien plus faibles et plus inégales dans les Outre-mer, du fait du sous-emploi, de la plus grande faiblesse des salaires dans les décennies passées et peut-être de l'importance du travail non déclaré. En 2006, les pensions de retraite par habitant âgé d'au moins 65 ans étaient inférieures de 25% à 40% à la moyenne nationale et en 2008, la proportion de retraités allocataires du minimum vieillesse était de loin supérieure à celle de l'Hexagone (39% à La Réunion, 35% en Guadeloupe, 33% à la Martinique et 28% en Guyane contre 3% dans l'Hexagone). Cette situation est particulièrement marquée à Mayotte, où compte tenu de la jeunesse de sa population, très peu d'habitants perçoivent une pension de retraite : en 2018, les revenus d'activité représentaient plus de 90% du revenu des ménages contre 70% dans les autres DOM (Merceron, 2020).

Deuxièmement, les autres prestations sociales n'ont qu'un faible impact, même si le montant moyen des prestations redistributives par habitant est de 78% plus élevé dans les Outre-mer. Les proportions d'allocataires de ces prestations (dans la population âgée de 20 à 65 ans) sont également plus élevées qu'en métropole, et ce pour les quatre composantes de ces prestations : respectivement 53% dans les DOM contre 28% pour l'entretien des enfants, 11% contre 2% pour la monoparentalité, 14% contre 12% pour le logement (et ce en dépit d'un taux de propriétaires plus important dans les Outre-mer) et 15% contre 3% pour le revenu minimum d'insertion.

Troisièmement, la proportion plus élevée d’allocataires du RMI et le poids de ces allocations dans les Outre-mer (un tiers des prestations redistributives contre 10% en métropole) s’explique notamment par la part nettement plus élevée de chômeurs non indemnisés, du fait de la durée plus longue des périodes de chômage, ainsi que de la proportion plus importante de familles monoparentales.

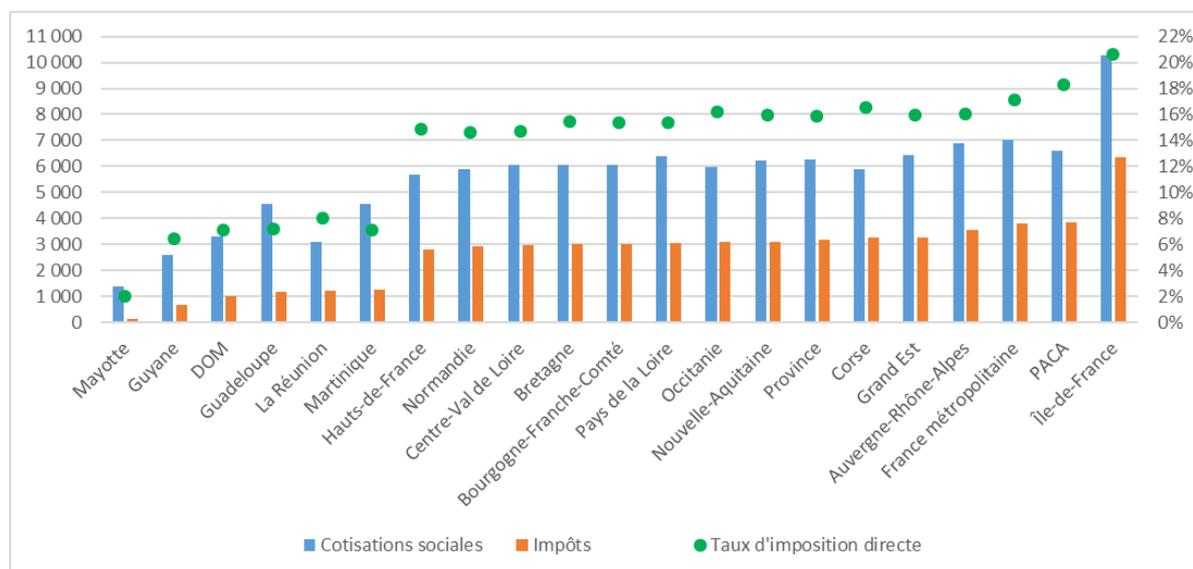
Enfin, comparé à la métropole, les prestations liées à l’entretien des enfants, au logement et à l’invalidité ont un poids relatif moins important ; celles liées à la monoparentalité et à la précarité ont en revanche un poids plus marqué.

### 2.2.3. Les impôts directs et les cotisations sociales contribuent à la réduction des écarts entre les DOM et l’Hexagone

Les montants d’imposition des revenus par habitant sont près de quatre fois inférieurs dans les DOM à ceux qui s’observent en métropole (**cf. Graphique 14**). Cela s’explique par l’effet de la progressivité de l’impôt sur le revenu, puisque les revenus moyens sont également plus faibles dans les DOM, mais également par des avantages fiscaux spécifiques aux DOM. Ces avantages fiscaux se traduisent pour une même tranche de revenus par des proportions de foyers fiscaux non imposables supérieures de 10 à 20 points de pourcentage dans les DOM par rapport à l’Hexagone. Compte tenu de ces deux facteurs, les proportions de foyers imposables sont en 2020 particulièrement basses par rapport à la moyenne nationale (44%) : 15% à Mayotte, 26% à La Réunion, 28% en Guyane et à la Guadeloupe et 31% à la Martinique. En comparaison, les cinq départements de l’Hexagone les moins bien classés (Creuse, Aude, Pas de Calais, Ardennes et Ariège) affichent des proportions comprises entre 38% et 40%. Au final, en 2019, le taux d’imposition apparent moyen sur les revenus (d’activité et de propriété confondus) n’est que de 7% dans les DOM contre 17% dans l’Hexagone.

Les montants de cotisations sociales sont également inférieurs dans les DOM aux niveaux atteints dans les régions de l’Hexagone, même si les écarts sont en moyenne moins marqués (- 48% pour les cotisations contre - 72% pour les impôts directs).

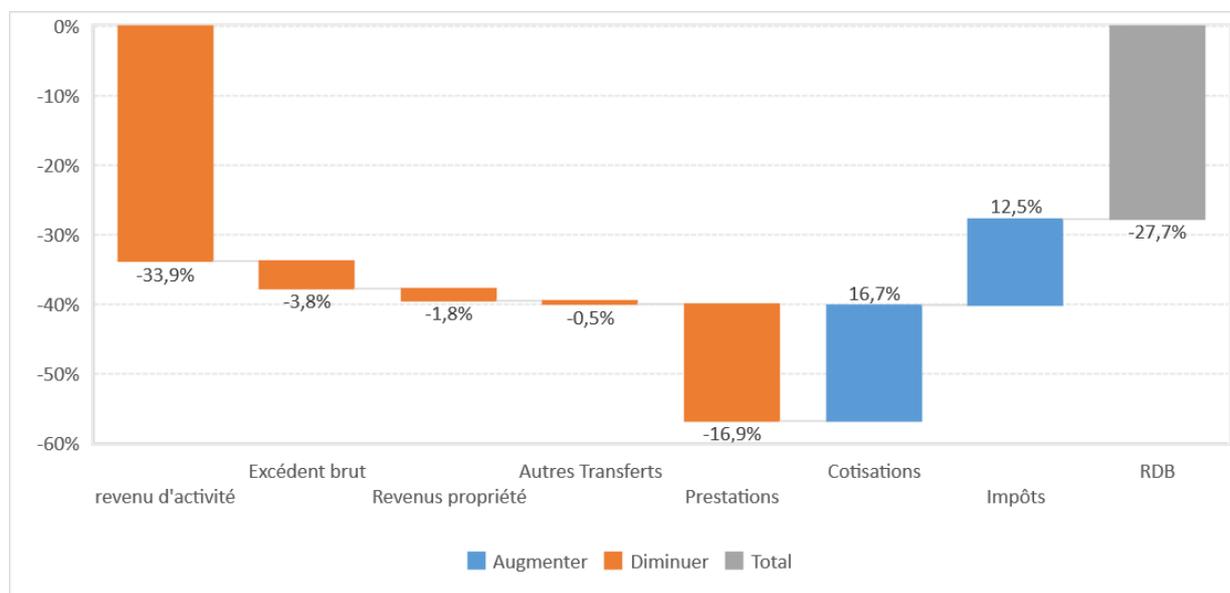
**Graphique 14. Impôts par habitant (en euros) et taux d’imposition des revenus (en %) en 2019**



Source : calculs auteur, d’après données INSEE.

Le **Graphique 15** ci-dessous retrace les contributions dans les DOM des différentes composantes du RDB retracées dans les comptes régionaux en points de pourcentage du RDB par habitant hexagonal. Le solde de ces impacts (à la droite du graphique) constitue les écarts finaux en termes de RDB par habitant. Entre le revenu d’activité et le revenu disponible brut, le resserrement des écarts résulte de la contribution à la réduction des écarts des prélèvements (cotisations sociales et impôts) de 29,2 points, nettement supérieure à celle à l’augmentation des écarts des prestations sociales de 16,9 points.

**Graphique 15. Impacts des écarts des composantes du RDB dans les DOM par rapport à l'Hexagone, en % du RDB hexagonal, en 2019**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

### 2.3 Ecarts de revenus et écarts de niveau des prix

Dans une analyse des inégalités entre les DOM et l'Hexagone qui s'étendrait au-delà du champ couvert par cette analyse de la convergence, la question du coût de la vie s'ajouterait à celle des écarts de revenus. Comme le note Hoarau, (2021) les écarts de coût de la vie suscitent un sentiment d'injustice « *largement répandu dans la pensée populaire ultramarine, [qui] s'appuie sur un principe de « justice sociale » selon lequel il est difficilement acceptable d'avoir des prix élevés sur des territoires caractérisés par un niveau de pauvreté important* » (Hoarau, 2021). La commission d'enquête parlementaire<sup>13</sup> mise en place en février 2023 fait écho en quelque sorte à ce sentiment.

Suivant les résultats de la dernière<sup>14</sup> enquête de comparaison spatiale des niveaux de prix à la consommation entre territoires français (ECSP), les écarts dits de Fisher<sup>15</sup> des prix avec la métropole se situaient en 2015 entre 7 et 12 points de pourcentage suivant les DOM. Ces écarts affectent probablement plus particulièrement les populations domiennes aux revenus les plus modestes puisque les écarts de prix sont beaucoup plus élevés pour les produits alimentaires (entre 37% à 48% suivant les DOM pour un panier métropolitain aux prix domiens, et entre -16% à -22% pour un panier domien aux prix métropolitains).

<sup>13</sup> Le rapport est attendu pour le mois d'août 2023.  
Cf. <mailto:https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/16/organes/autres-commissions/commissions-enquete/ce-cout-vie-collectivites>

<sup>14</sup> Une nouvelle ECSP a été engagée en 2022 par l'INSEE ; ses résultats sont attendus pour cette année.

<sup>15</sup> Pour tenir compte de l'adaptation des habitudes de consommation des ménages qui changeraient de territoire, ces écarts sont calculés à partir de la moyenne géométrique de deux indices, un premier indice qui prend pour référence le panier de consommation des ménages de métropole et un second indice qui prend en compte un panier de consommation local.

L'analyse en évolution de ces écarts est délicate car les champs ou les méthodes des enquêtes successives ont changé entre les quatre enquêtes ; à grands traits, on peut considérer que « *les écarts de prix ont diminué pour La Réunion et la Guyane et stagné pour les Antilles* » (Jaluzet, Malaval, Rateau, 2016).

### 3. La spécificité du modèle domien

Après avoir étudié séparément dans les deux parties précédentes le rattrapage en termes de développement de l'activité et en termes de revenu, cette troisième partie s'intéresse à la combinaison de ces deux paramètres et de leurs trajectoires respectives. Dans un premier temps est proposée une lecture qui s'inscrit dans la grille d'analyse proposée dans les travaux de Davezies, présentés ci-dessous. Dans un second temps, on poursuit l'analyse des impacts en termes de revenu disponible brut effectuée dans la seconde partie, en l'étendant en amont à la formation des revenus d'activité, afin de remonter jusqu'au PIB par habitant. Enfin, dans un troisième temps, toujours à partir de cette double lecture, on compare la relation entre les DOM et la métropole avec celles entre les RUP espagnole et portugaises et leurs métropoles respectives.

---

#### 3.1 La diversité des trajectoires régionales

---

##### 3.1.1. Une nouvelle vision du développement et de la réduction des inégalités régionales

La problématique du développement et de la réduction des inégalités territoriales a été abordée essentiellement à partir de la répartition de la production de richesses, que ce soit dans les travaux menés dans les années cinquante par Douglas North ou dans ceux de Krugman et du courant de la nouvelle économie géographique à partir des années 80. Cette approche a été remise en question par des travaux récents dans le domaine de l'économie régionale, notamment ceux menés par L. Davezies (2008), en s'inspirant de la théorie dite de la base économique développée dans le domaine de l'économie urbaine.

L'analyse de long terme du développement régional des régions de la France métropolitaine met en évidence plusieurs phases d'évolutions (Davezies, Puech, 2014). Pour l'évolution de la répartition régionale de la production, trois phases apparaissent clairement :

- Dans les deux premières phases, conformément à la courbe de Williamson, les inégalités inter-régionales commenceraient par s'accroître avec la constitution de pôles de croissance industriels au sein desquels l'accumulation du capital va s'exercer, avant de se réduire, lorsque la richesse produite par ces pôles industriels se diffuse dans l'ensemble du territoire au travers des effets d'entraînement vers les autres secteurs, au travers des liens inter-branches, et de transferts ou d'extension de capacité de production vers d'autres sites, pour bénéficier de coûts de main d'œuvre moins élevés.
- Lors de la troisième phase, on assisterait depuis les années 80 à un nouvel accroissement des inégalités régionales, lié à la recherche d'effets d'agglomération et d'économies d'échelle qui se traduirait par une concentration de l'activité dans les grandes métropoles, tels que décrits dans les travaux de la nouvelle économie géographique. Ce phénomène s'observe notamment dans l'espace européen : en 2020, dans la totalité des Etats membres de l'union Européenne, le PIB par habitant de la région capitale est supérieur au PIB par habitant national et, excepté en Allemagne, en Autriche et en Italie, il est le plus élevé de toutes les régions. Cette nouvelle phase de concentration découle également de l'essor de l'économie de l'information, qui ne génère plus des effets de branche amont ou aval comme le faisaient des secteurs miniers ou manufacturiers.

L'évolution de la répartition régionale des revenus s'avère directement corrélée à celle de la répartition régionale de la production durant les deux premières phases, c'est-à-dire qu'elle suit également une courbe de Williamson. En revanche, lors de la troisième phase, alors que la répartition de la production devient de nouveau plus déséquilibrée, les inégalités régionales de répartition des revenus se maintiennent à leur point bas, voire continuent à se réduire. Cette déconnexion provient des deux phénomènes évoqués en introduction, l'ampleur prise par les mécanismes de transferts publics et sociaux et le découplage entre les lieux de résidence et d'activité. Elle se traduit en France, entre 1990 et 2004, par plusieurs constats paradoxaux (Davezies, 2008) :

- Les régions qui ont connu la progression des revenus la plus rapide étaient pour la plupart les moins développées (en termes de PIB par habitant) ; a contrario, celles qui ont connu la progression la plus lente étaient les plus développées ;
- De même, les régions qui ont connu la progression de l'emploi la plus rapide étaient souvent les régions les moins productives, la création nette d'emplois publics y étant supérieure à celle des emplois privés ;
- Les zones résidentielles ont connu les réductions les plus marquées du taux de pauvreté alors que ce taux augmentait légèrement en Ile de France et de façon plus marquée dans des zones très productives mais peu résidentielles ;
- Enfin les flux des migrations interrégionaux se sont globalement inversés depuis les années 80 au profit des régions les moins développées et souvent les moins riches.

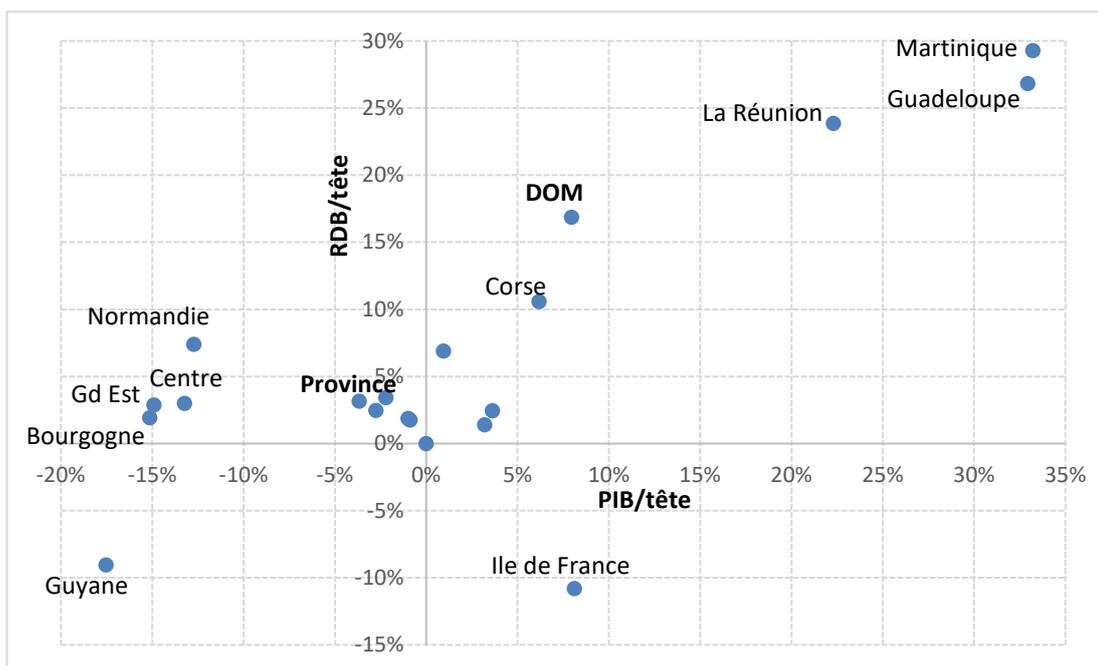
Ainsi comme l'écrit L. Davezies « *ce sont les territoires contribuant le moins à la croissance qui globalement enregistrent la meilleure dynamique de développement local* ». Pour expliquer ces paradoxes, cet auteur se réfère à une approche inspirée de la théorie dite de la base économique.

### 3.1.2. Des croissances plus marquées du PIB et du RDB dans les DOM, à l'exception de la Guyane

Le **Graphique 16** revient sur le premier des constats ci-dessus en présentant l'évolution des écarts à la moyenne hexagonale entre 2000 et 2019 pour le PIB et le RDB par habitant. On peut relever sur cette période les principaux résultats suivants :

- L'Île-de-France se caractérise par une croissance plus rapide de l'activité économique et en revanche la croissance la moins rapide parmi les régions françaises du revenu disponible. Elle alimente de ce fait des transferts inter-régionaux de revenu vers les autres régions françaises.
- A l'opposé, la plupart des régions de l'Hexagone connaissent une situation inverse, avec une croissance moins rapide que dans l'Hexagone de l'activité et une croissance plus rapide des revenus. Dans l'ensemble de la « province », les écarts d'évolution par rapport aux évolutions observées dans l'Hexagone sont de - 3,7% pour le PIB par habitant et de + 3,2% pour le RDB par habitant. On peut considérer que ces régions bénéficient probablement de transferts inter régionaux importants liés aux mécanismes de redistribution.
- Les DOM, excepté la Guyane, connaissent les croissances les plus fortes à la fois du PIB et du RDB par habitant parmi les régions françaises de ces deux indicateurs, notamment Mayotte qui a connu au cours de ces deux décennies des écarts positifs de croissance tels qu'ils n'ont pas pu être représentés sur le graphique. Quatre autres régions de l'Hexagone se situent dans cette même configuration, avec des croissances plus rapides des deux indicateurs que la moyenne hexagonale : la Corse, les Hauts de France, PACA et l'Occitanie.
- La Guyane en revanche connaît une croissance à la fois moins rapide du PIB par habitant et du RDB par habitant et s'avère au regard de cette grille d'analyse comme la région perdante de ces deux dernières décennies.

**Graphique 16. Evolution des écarts de croissance du PIB et du RDB par habitant dans les régions françaises par rapport aux croissances dans l'Hexagone, de 2000 à 2019, en %**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

Note : Les régions sont situées en fonction de la croissance de leur PIB par habitant et de leur RDB par habitant comparées à celle de l'Hexagone, qui se situe au point de coordonnées (0%, 0%) à l'intersection des deux axes représentant les écarts de PIB/tête et les écarts de RDB/tête. La Réunion a connu une croissance de son PIB par habitant supérieure de 22,3% à celle de l'Hexagone et une croissance de son RDB par habitant supérieure de 23,9% à celle de l'Hexagone.

### 3.2 Analyse synthétique des contributions des composantes du PIB et du RDB aux écarts de RDB par habitant entre les DOM et l'Hexagone

On propose dans ce qui suit un autre éclairage de la situation spécifique des DOM au sein des régions françaises, en s'intéressant comme dans la deuxième partie aux facteurs qui contribuent aux écarts de RDB par habitant entre les DOM et l'Hexagone, mais en étendant ces contributions aux facteurs qui déterminent la création de valeur ajoutée étudiée dans la première partie. Pour ce faire, on recourt à la décomposition suivante du RDB :

$$\text{RDB} = \text{PIB Non Marchand} + \text{PIB Marchand} + (\text{IMP-SUB}) + (\text{RA} - \text{PIB}) + \text{Autres Revenus} + \text{Prestations en espèces} - \text{Prélèvements}$$

Les trois premiers termes reprennent la décomposition du PIB au prix du marché étudiée dans la première partie avec les composantes publique et privée du PIB au coût des facteurs et le solde des impôts et des subventions à la production qui permet de passer du PIB au coût des facteurs au PIB au prix du marché.

RA - PIB rend compte du partage du PIB entre les revenus d'activité des ménages et l'EBE des entreprises. Plus la valeur du solde RA-PIB est négative, plus cette valeur contribue à un accroissement des écarts de revenus par habitant.

Les trois derniers termes sont une forme condensée de la décomposition du RDB étudiée dans la deuxième partie. Les autres revenus intègrent l'EBE des ménages, les revenus de la propriété et les transferts, les prélèvements regroupent les impôts et les cotisations sociales.

Dans l'ensemble des régions, les écarts de RDB par habitant se forment aux trois stades (i) de la production de la valeur ajoutée, (ii) de son partage en faveur des revenus primaires et (iii) de la redistribution liée aux transferts sociaux. Parmi ces trois stades, le stade le plus en amont de la production de la valeur ajoutée, et notamment de la valeur ajoutée générée par le secteur privé, est celui qui détermine le plus les écarts

Cependant, les contributions aux écarts du RDB par habitant à la moyenne hexagonale de ces différentes composantes liées à la constitution du revenu d'activité et à celle du RDB après les transferts sociaux (cf. encadré 2 sur la méthodologie) mettent en évidence des configurations très différentes entre les DOM, les régions de province et l'Île-de-France (**cf. Graphiques 17a, b et c**).

Dans les DOM, quatre composantes contribuent à l'accroissement de l'écart avec la moyenne hexagonale : le niveau de la composante privée du PIB (-61 points de % du RDB par habitant hexagonal), les prestations sociales (-16,9%), le solde des impôts et des subventions à la production (-12,8%), et les autres revenus<sup>16</sup> (-6,1%).

A l'opposé, trois composantes contribuent à réduire l'écart : le partage du PIB entre les revenus d'activité et l'EBE (+38,1%), les prélèvements sociaux (+29,2%) et la composante publique du PIB. (+1,9%). Le solde de ces différentes contributions constitue l'écart de 27,8% du RDB par habitant dans les DOM à la moyenne hexagonale.

L'essentiel des écarts de RDB avec la moyenne hexagonale résulte de la faiblesse de l'activité marchande rapportée à la population. L'activité du secteur des administrations publiques y intervient de façon plus importante que la redistribution dans l'atténuation des écarts de RDB avec l'Hexagone, et ce de façon essentiellement indirecte, au travers d'un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux revenus

Dans l'Île de France, la configuration des contributions du RDB par habitant à la moyenne hexagonale est à peu près à l'opposé de celle des DOM. L'activité marchande exerce un effet positif très marqué (+96 points de % du RDB par habitant hexagonale), compensé en large partie par les contributions négatives du partage du PIB (-75,5%) et des composantes de la redistribution des revenus (-29,7%). Au final, l'écart de RDB par habitant à la moyenne hexagonale est de 13,3%.

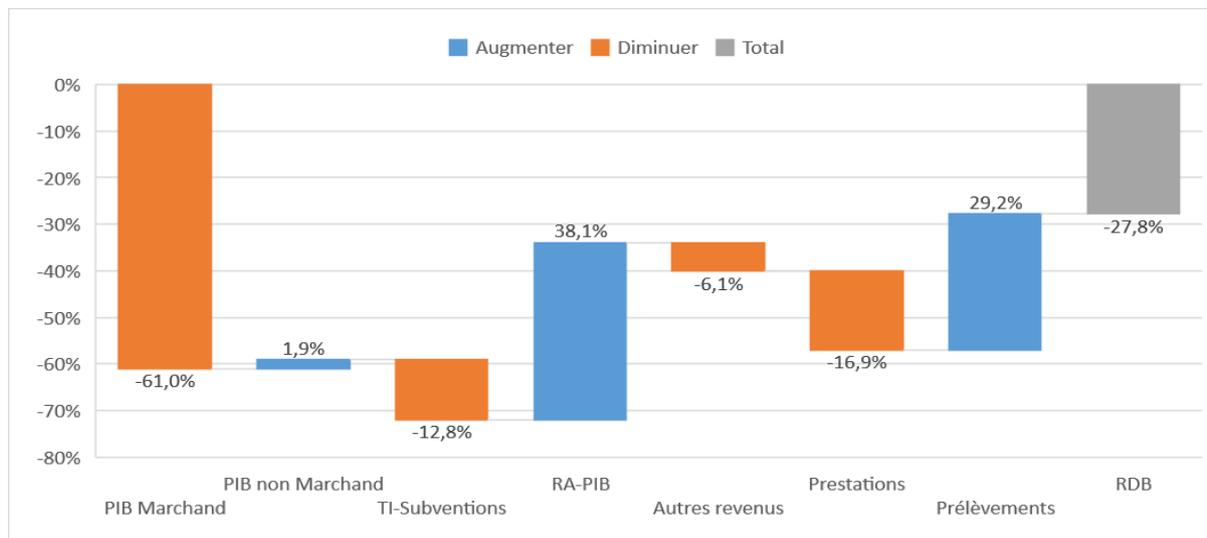
Enfin, en Province on retrouve comme dans les Outre-mer mais avec moins d'ampleur des contributions négatives de l'activité marchande et des impôts à la production et positives du partage de la valeur ajoutée et des prélèvements.

---

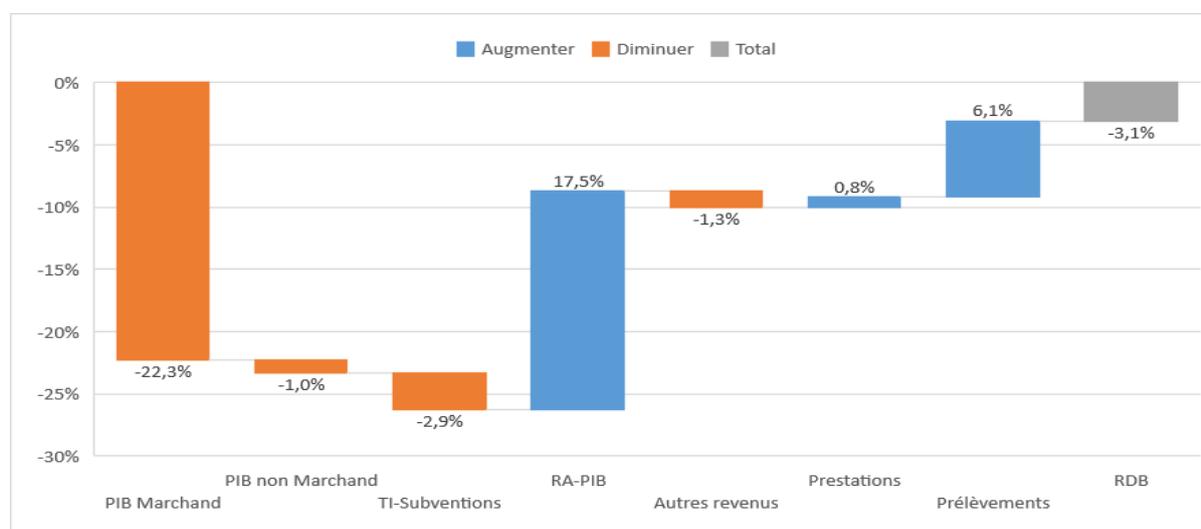
<sup>16</sup> Revenus de la propriété et EBE des ménages.

**Graphiques 17. Impacts des composantes du PIB et du RDB par habitant dans les Outre-mer en 2019 sur les écarts avec le RDB par habitant de l'Hexagone, en %**

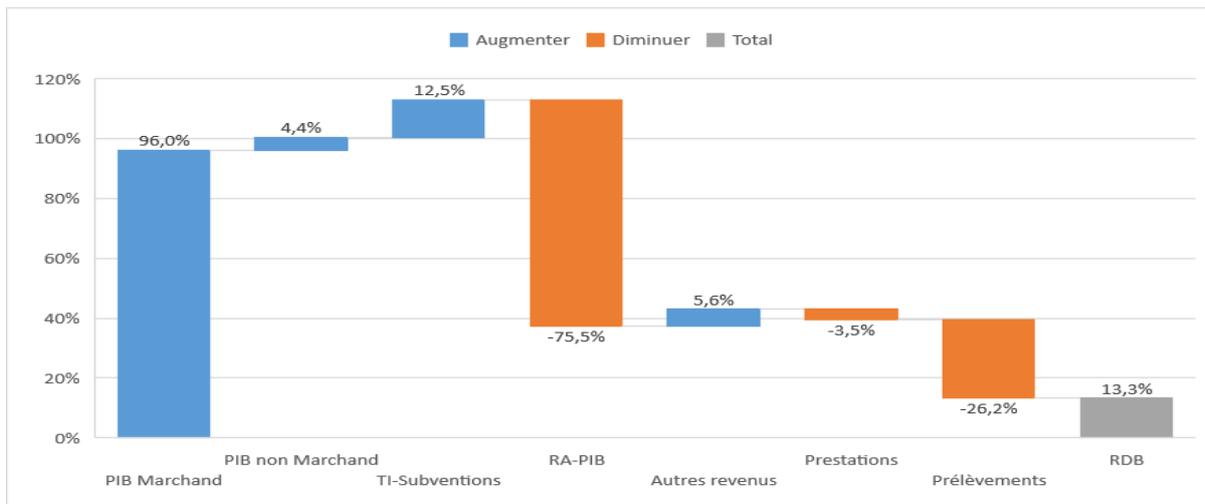
**a – dans les DOM**



**b – en Province**



### c – dans l'Île de France



Source : calculs auteur, d'après données INSEE.

## 4. Comparaison avec les relations des RUP ibériques avec leurs métropoles

Les six régions ultrapériphériques<sup>17</sup> de l'Europe (RUP) françaises et les trois RUP ibériques ont en commun leur situation ultrapériphérique<sup>18</sup>, la forte densité de leur population<sup>19</sup>, hormis le cas particulier de la Guyane, et l'étroitesse des relations économiques avec leur métropole, qui se reflète notamment par la synchronicité des conjonctures économiques (**cf. Graphiques 20 a, b et c**) et des rythmes inflationnistes.

Hormis ces trois traits communs, les caractéristiques intrinsèques des RUP espagnole et portugaises ainsi que leur situation à l'égard de leur métropole diffèrent considérablement des RUP françaises.

---

### 4.1 Des économies plus autonomes dans les RUP ibériques...

---

Sur le plan institutionnel, les RUP ibériques disposent d'une autonomie politique beaucoup plus importante que les DOM, avec à l'image des COM du Pacifique, leurs propres organes exécutif et législatif. Les Canaries ont le statut de Communauté autonome, Madère et les Açores de régions autonomes qui ont la possibilité de légiférer dans certains domaines et d'exercer leur propre pouvoir fiscal.

Dans le domaine démographique, les situations sont également très contrastées (Temporal, 2015). La croissance naturelle est d'ores et déjà négative dans les RUP ibériques, proche de zéro aux Canaries et en Martinique, et en revanche positive à La Réunion, en Guyane et à Mayotte. Par ailleurs, les rapports de dépendance, c'est-à-dire le poids de la population de moins de 15 ans ou de plus de 65 ans qui doit être prise en charge par la population en âge de travailler (15 à 65 ans), sont nettement plus défavorables dans les DOM (autour de 54% contre 45% dans les RUP ibériques et 40% aux Canaries).

Enfin, en comparant les situations économiques des RUP au début des années 2000, O. Sudrie (DME, 2007) relevait les principales différences suivantes :

- alors que la croissance économique des RUP françaises est principalement portée par la consommation, celle des RUP ibériques repose plus largement sur l'investissement et les recettes du tourisme ;
- le poids des administrations publiques est beaucoup plus important dans les DOM ; a contrario, le poids du secteur touristique est relativement mineur alors qu'il est considérable aux Canaries et à Madère. De ce fait, la couverture des échanges est nettement meilleure dans ces deux territoires (**Cf. Tableau 6**) ;
- corollaire du constat précédent, la dépense publique est nettement plus importante dans les RUP françaises ;

---

<sup>17</sup> Le statut des régions ultrapériphériques de l'Europe a été établi par le Traité d'Amsterdam (article 299-2) entré en vigueur en mai 1999 et complété par le Traité de Lisbonne (article 349-1).

<sup>18</sup> L'ultrapériphéricité est toutefois moins prononcée pour les RUP ibériques, qui se situent environ entre 1000 (Madère) à 3500 kms (Les Canaries) des capitales, contre 7500 (les Antilles) à 10 000 kms (La Réunion) pour les RUP françaises. Ces distances kilométriques ne rendent compte toutefois que de façon imparfaite des temps de transport routier et maritime ainsi que des ruptures de charge pour le fret. Des travaux conduits par Euriles (European Islands System of Links and Exchanges) ont montré que l'éloignement virtuel du centre de l'Europe était trois à quatre fois plus important que l'éloignement physique.

<sup>19</sup> La densité démographique est environ trois fois plus élevée dans les RUP, hormis le cas de la Guyane, que dans les territoires métropolitains.

- alors que tous les DOM ont des niveaux de PIB par habitant nettement inférieurs à la moyenne hexagonale, seules les Açores étaient dans cette même situation au début des années 2000 ;
- enfin, les taux de chômage étaient plutôt inférieurs aux moyennes nationales dans les RUP ibériques, alors qu'ils sont nettement plus élevés dans les RUP françaises.

Ainsi, tout en mobilisant moins de transferts publics, les RUP ibériques obtenaient alors de meilleures performances au regard de leurs métropoles respectives. Ce développement plus autonome des RUP ibériques s'expliquait en partie par l'essor bien plus marqué de l'activité touristique<sup>20</sup>, avec de pair celui de la construction immobilière aux Canaries.

Si on se réfère aux modèles de développement insulaire présents dans la littérature académique consacrée aux petites économies insulaires et à la trajectoire idéale de développement envisagée dans une approche évolutionniste par Dehoorne<sup>21</sup> (2014), les DOM se situeraient dans un stade encore relativement précoce. Leurs modèles s'apparenteraient peu ou prou au modèle MIRAB (« Migrant, remittances, aid and bureaucracy ») ou dans sa forme un peu plus évoluée au modèle TOURAB (« Tourism, Remittances, aid and bureaucracy ») considérés comme les moins performants et autonomes. Le modèle de développement de Madère et des Canaries s'apparenterait en revanche au modèle SITE (« Small Island Tourist Economies »), nettement plus autonome, caractérisé par la forte prégnance du tourisme.

---

<sup>20</sup> Ce tourisme occupe un segment différent de celui des RUP françaises, celui des séjours de moyenne distance, peut-être plus porteur. Il a sans doute bénéficié également, comme le note O. Sudrie (DME, 2007), d'une politique cambiaire en Espagne et au Portugal dans les années 80 et 90 plus favorable à une offre compétitive.

<sup>21</sup> Selon cet auteur, les trajectoires de développement des petites économies insulaires pourraient passer de séquence en séquence d'un stade initial au stade MIRAB, puis TOURAB, puis SITE et enfin PROFIT associant tourisme haut de gamme, services à forte valeur ajoutée et finance off-shore.

**Tableau 6. Sélection d'indicateurs concernant les RUP comparés aux moyennes nationales en 2020**

	Population (en milliers)	PIB en PPA / moyenne européenne	Taux de croissance réelle annuelle	Taux de chômage 17 à 74 ans	Taux de couverture des exportations	Taux de fécondité	Age médian
Guadeloupe	412	69%	2,2%	17,5%	9,2%	2,3%	45,6
Guyane	288	57%	0,3%	16,1%	7,1%	3,7%	26,2
Martinique	359	67%	1,4%	12,4%	10,5%	2,0%	48,6
Mayotte	278	18%	3%	27,8%	0,6%	4,6%	17,9
La Réunion	856	64%	1,7%	17,4%	4,9%	2,4%	37,1
France	67,3 Mo	118%	0,8%	8,1%	93,2%	1,8%	42,0
Açores	242	68%	1,3%	6,1%	108%	1,2%	40,2
Madère	254	76%	0,9%	8,1%	107,2%	1,1%	43,2
Portugal	10,3 Mo	85%	0,8%	6,9%	98,3%	1,4%	45,5
Canaries	2236	95%	-0,2%	22,6%	18%	0,9%	44,0
Espagne	47,3 Mo	98%	0,9%	15,5%	104,9%	1,2%	44,3

Source : d'après données Eurostat.

#### 4.2 ... et plus exposées aux impacts des crises économiques

Cette situation économique a considérablement évolué au cours des deux dernières décennies, marquées notamment par deux crises, l'une d'origine financière à partir de 2007 et l'autre d'origine sanitaire en 2020. Les Antilles et la Réunion présentent désormais des niveaux de PIB par habitant en valeur nettement supérieurs aux autres RUP, tandis que les Canaries ont été rétrogradés du premier au cinquième rang, avec un PIB par habitant en 2021 équivalent à celui de 2004 (**cf. Graphique 18**). Ce décrochage est plus marqué que celui de la Guyane qui affiche un PIB par habitant en 2020 équivalent à celui de 2011. Alors que le PIB des Canaries dépassait en 2000 de 15% celui des cinq DOM, il lui est inférieur de 12% en 2020.

Cette évolution plus favorable des DOM durant ces deux dernières décennies a reposé sur un trend de croissance en volume plus dynamique (taux de croissance annuel moyen en volume de 2%, contre 1% aux Açores, 0,8% à Madère et 0,6% aux Canaries). Le différentiel de croissance entre les DOM et les RUP portugaises résulte à la fois :

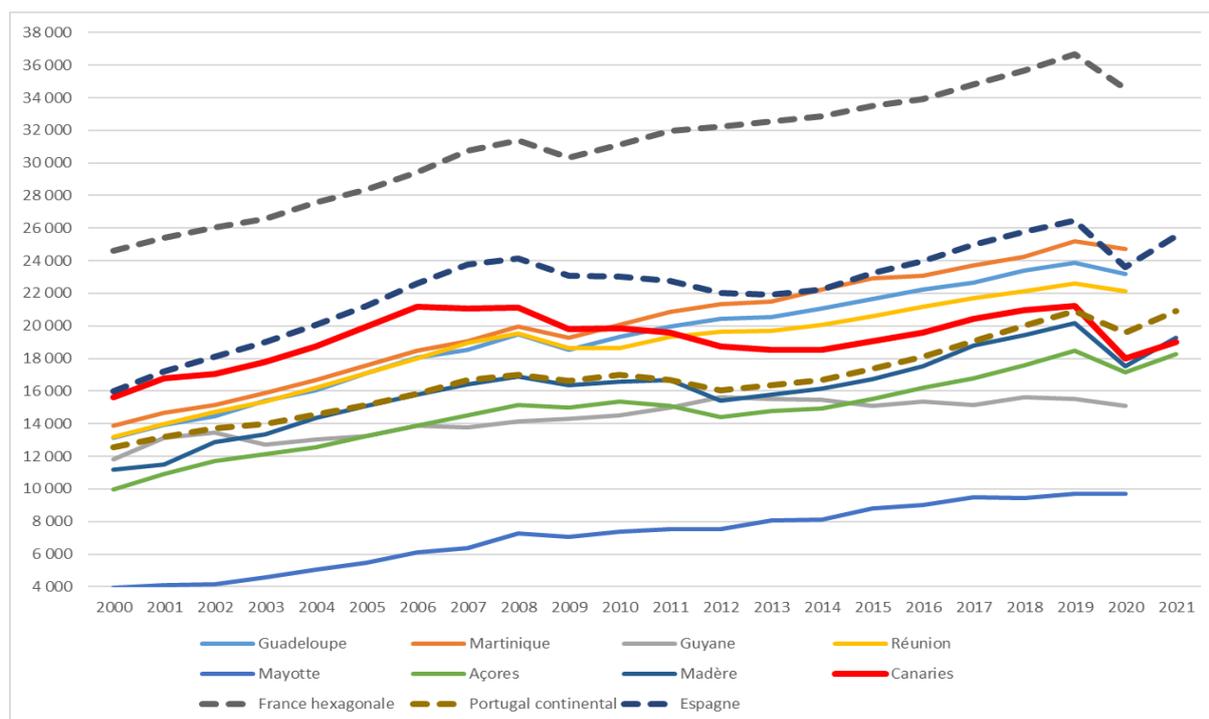
- des conjonctures nationales respectives, compte tenu de la synchronicité des conjonctures mentionnée ci-dessus (**cf. Graphiques 20 a, b et c**) : la croissance moyenne a été sur la période de 1,1% en France contre 0,5% au Portugal ;
- et d'un écart de rythme de croissance plus prononcé entre les RUP et leur métropole, lié notamment dans les DOM à une moindre exposition aux crises économiques, du fait de l'effet amortisseur exercé par le poids plus important de l'activité non marchande (**cf. Graphique 19**).

Pour le différentiel de croissance entre les DOM et les Canaries, le premier effet n'est pas intervenu, la croissance moyenne en Espagne étant similaire à celle de la France (1,2%). Ce différentiel s'explique par le décrochage de ce territoire par rapport à sa métropole, l'écart passant en 20 ans de -2% à -25% environ.

Ce phénomène a été particulièrement notable lors de la crise sanitaire (CEROM, 2021) : alors que les DOM connaissent en 2020 une baisse d'activité moitié moindre qu'en métropole en 2020 (-3,8% contre -7,9%) et une reprise moins forte en 2021 (4,4% contre 6,8%), les Canaries connaissent une chute d'activité beaucoup plus forte que l'Espagne (-19,1% contre -11,3%) et une reprise en 2021 plus marquée (7% contre 5,5%). Il en est allé de même à Madère (-15,4% contre -8,3% pour le Portugal continental en 2020 ; 8% contre 5,5% en 2021) et dans une moindre mesure aux Açores. Les Canaries et Madère font partie des 10 régions qui ont connu la plus forte baisse d'activité en 2020 au sein de l'Union Européenne, parmi les 242 régions (au niveau NUTS 2) des 27 pays.

Cette croissance de long terme plus dynamique et surtout plus stable<sup>22</sup> des DOM a été alimentée principalement par une consommation plus soutenue, financée en partie par la progression des transferts publics et sociaux. Ce modèle français a toutefois un revers : une dépense publique et un endettement croissants du pays et des déséquilibres structurels qui vont en s'accroissant dans les DOM.

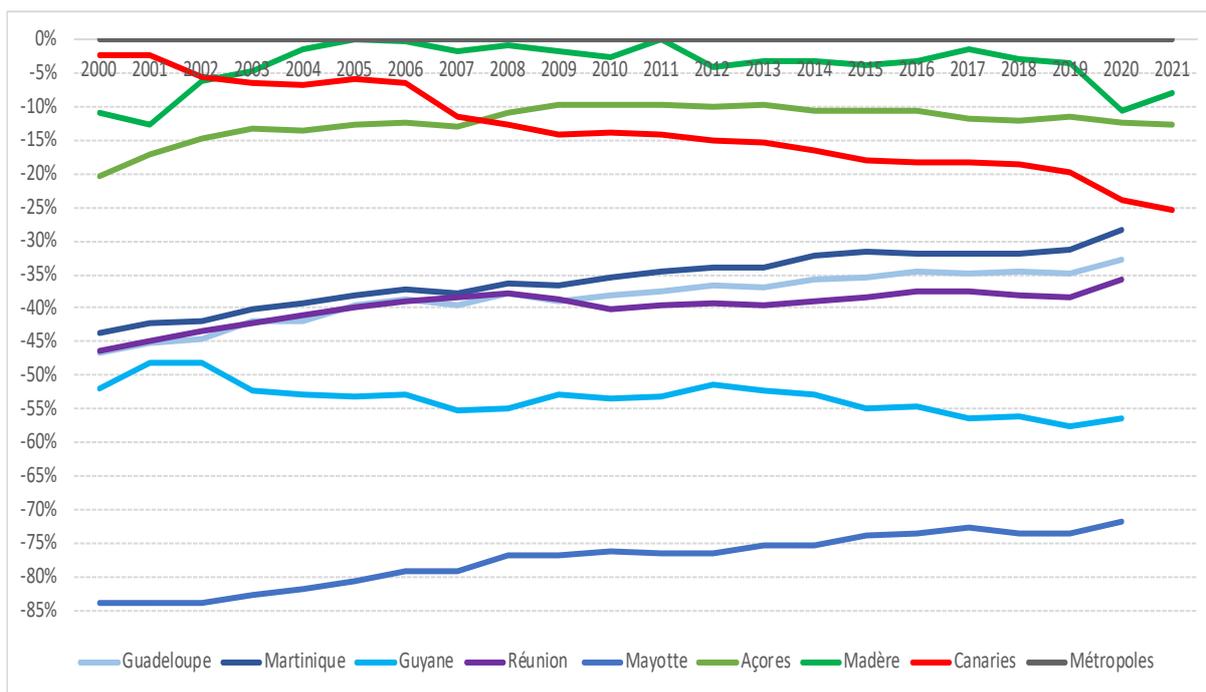
**Graphique 18. Evolution du PIB par habitant en euros dans les RUP et leurs métropoles, de 2000 à 2021**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE, INE du Portugal, INE de l'Espagne.

<sup>22</sup> La volatilité des taux de croissance annuels entre 2001 et 2021 est deux fois plus forte aux Canaries et à Madère que dans les DOM.

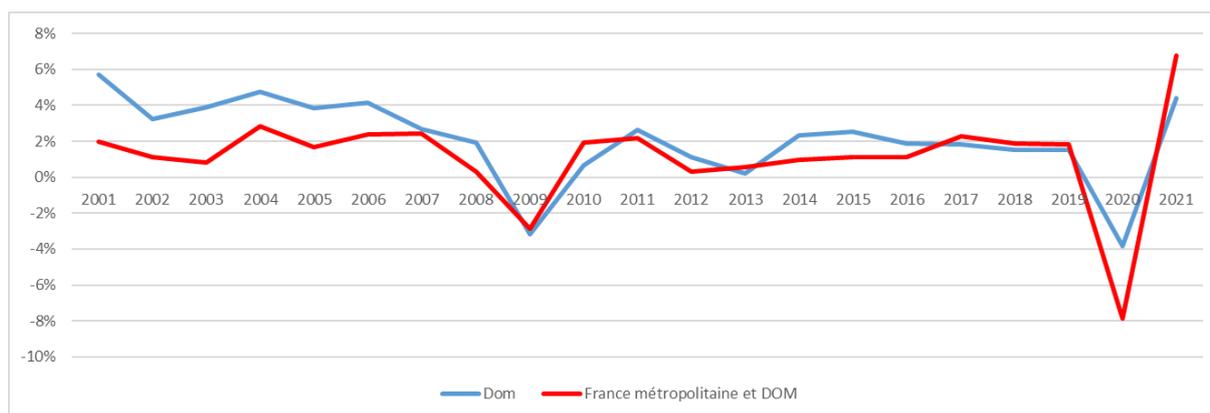
**Graphique 19. Evolution des écarts de PIB par habitant en % entre les RUP et leurs métropoles, de 2000 à 2021**



Source : calculs auteur, d'après données INSEE, INE du Portugal, INE de l'Espagne

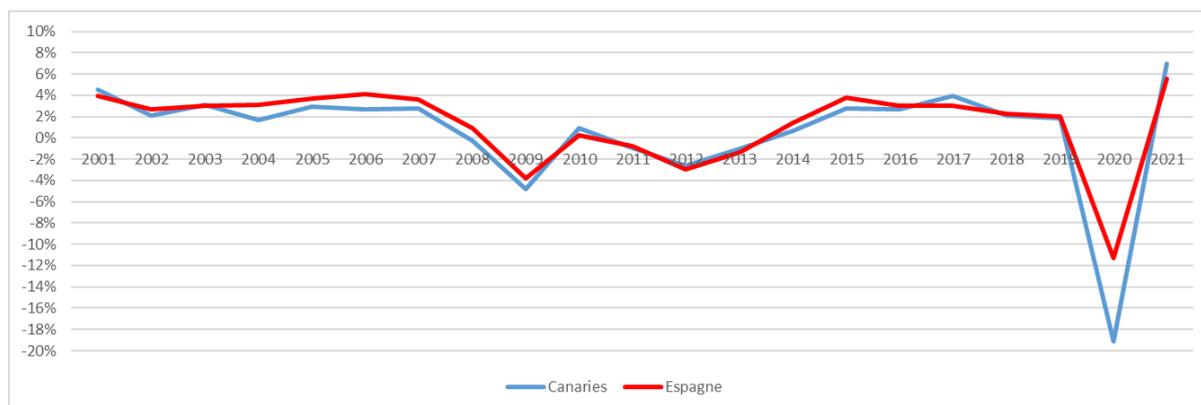
**Graphiques 20. Taux de croissance annuelle en volume du PIB de 2001 à 2021**

**a – en France et dans les DOM**



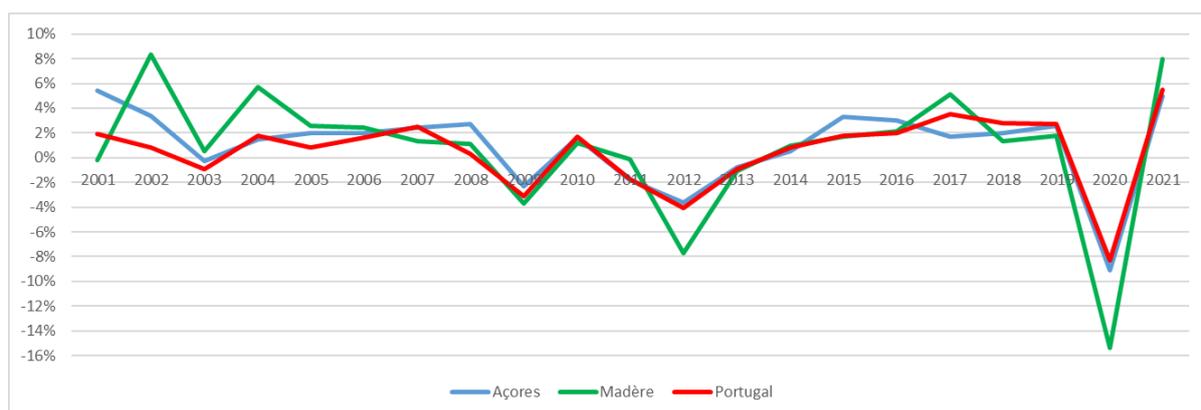
Source : d'après données INSEE.

### b – en Espagne et aux Canaries



Source : d'après données INE Espagne.

### c – au Portugal, aux Açores et à Madère



Source : d'après données INE Portugal.

## 5. Perspectives à long terme

---

### 5.1 Les projections du modèle Alto

---

Le modèle ALTO développé par le cabinet DME permet de tracer un scénario tendanciel de croissance à long terme des économies dominiennes et de simuler différentes variantes, en se référant aux projections démographiques et en intégrant les transferts sociaux induits par ces évolutions démographiques ainsi que par celles estimées par le modèle du marché du travail.

Le scénario tendanciel s'avère problématique, avec un rythme de croissance sans doute « *insuffisant pour assurer la convergence à long terme des niveaux de PIB par tête avec l'Hexagone* » (Sudrie, 2021), de l'ordre en moyenne de 0,5% par an sur l'ensemble des cinq DOM pour les trois prochaines décennies. Ce scénario s'avère largement conditionné par les projections démographiques de chaque territoire, avec :

- à la Martinique et à la Guadeloupe, une contraction annuelle du PIB de respectivement 0,4% et 0,2% pour une baisse annuelle de la population de respectivement 0,9% et 0,6% ;
- à La Réunion une quasi-stagnation annuelle du PIB (0,3%) et de la population (0,2%) ;
- en Guyane et à Mayotte, une croissance annuelle du PIB de respectivement 1,3% et 3,1% pour une hausse annuelle de la population de respectivement 2,3% et 3,1%.

En outre, ces scénarios tendanciels devraient aller de pair avec des déséquilibres marqués sur les marchés des biens et du travail, avec un excès d'offre de travail (gap dit de sous-emploi) à La Réunion et en Guyane et à l'opposé un excès de demande de travail à la Martinique (gap dit inflationniste). Quant à Mayotte, l'excès d'offre de travail se conjuguerait avec un excès de demande sur le marché des biens, entraînant à la fois un chômage important et un recours toujours accru aux importations.

Comme l'observe l'auteur, ces perspectives divergentes justifieraient de recourir à des politiques publiques différenciées, contrairement au traitement relativement homogène appliqué jusqu'à présent, compte tenu de leur statut de départements.

---

### 5.2 Quels objectifs de long terme ?

---

Cet exercice de modélisation à long terme présente toutefois certaines limites soulignées dans l'étude de Sudrie et repose nécessairement sur de nombreuses hypothèses. Il ne vise pas à fournir des prévisions, mais à proposer un cadre de réflexion et de questionnement structuré et cohérent qui permet, au regard d'un scénario central, d'envisager les effets potentiels de différentes politiques publiques.

Si ce travail de modélisation devait être poursuivi et approfondi, il serait notamment important de distinguer a minima deux ou trois<sup>23</sup> secteurs, au regard des évolutions divergentes du secteur public et du secteur privé mises en évidence dans la première partie de l'article, et de leurs implications marquées en termes de productivité apparente du travail et de flux de transferts publics.

En dépit de ces limites, cet exercice questionne le caractère réaliste d'un objectif de convergence des niveaux de PIB par tête. Suivant le modèle, cet objectif ne pourrait en effet être atteint à très long terme qu'au prix d'une dépendance financière accrue à l'égard de la métropole et d'un risque de surchauffe, « *l'offre locale étant en effet dans l'incapacité de suivre une demande « dopée » par la dépense publique* » (Sudrie, 2021).

---

<sup>23</sup> En distinguant par exemple le secteur marchand exposé à la concurrence du secteur marchand abrité.

L'objectif de convergence des niveaux de développement, fondé sur une recherche de l'égalité réelle appelée de ses vœux par V. Lurel (2016) dans son rapport à l'origine de la Loi EROM, est-il pertinent ? Ne vaudrait-il pas mieux privilégier la convergence des revenus après transferts, grâce à une politique de redistribution mieux ciblée ? A moyen ou long terme, la création de valeur marchande échappe largement au pouvoir d'intervention des politiques publiques ; tout au plus ces dernières peuvent s'efforcer de réunir des conditions favorables. En revanche, les politiques publiques peuvent veiller à ce que cette création de valeur s'inscrive dans des trajectoires de développement soutenable :

- sur le plan environnemental, en préservant les écosystèmes fragiles de ces territoires,
- sur le plan social, en réduisant les inégalités intra-territoriales,
- et sur le plan économique, en fixant certaines limites aux déséquilibres des finances publiques, des échanges extérieurs ou encore des structures productives.

Par ailleurs, même si les DOM sont en premier lieu des économies régionales, il paraît nécessaire à l'avenir de prendre plus en compte leur environnement sous-régional. Si la convergence avec l'Hexagone se fait au prix d'une divergence accrue avec des économies au voisinage, elle entraîne en effet des effets d'attraction migratoire et au final une situation de mal développement, assortie d'inégalités et d'insécurité.

## 6. Conclusion

---

### 6.1 Faits saillants

---

Cette analyse rétrospective a mis en évidence les principaux faits saillants suivants :

1. Le bilan de la convergence des niveaux de développement entre les DOM et l'Hexagone est ambivalent : alors que la composante publique du PIB par habitant dépasse dans l'ensemble des DOM celle de l'Hexagone, la composante privée demeure à un niveau moitié moindre. La convergence d'ensemble résulte en partie du poids croissant du secteur public, qui s'est accru de 7 points de PIB en trois décennies, et des transferts publics qui alimentent cette progression.
2. L'écart de développement de l'activité privée dans les DOM résulte principalement d'un taux d'emploi particulièrement bas, du fait de taux de chômage plus élevés et de taux d'activité nettement inférieurs à l'Hexagone. A ce problème s'ajoute dans le secteur marchand un déficit de productivité apparente du travail aux causes multifactorielles.
3. A l'exception de la Guyane, les DOM ont connu ces deux dernières décennies les évolutions les plus favorables à la fois en termes de développement et de revenu disponible par habitant parmi l'ensemble des régions françaises.
4. La convergence entre les DOM et l'Hexagone des niveaux de revenus est plus avancée que celle des niveaux de développement. Ce phénomène est lié au poids plus important du secteur public, qui se traduit par un partage de la valeur ajoutée plus favorable aux revenus, et par des taux de prélèvement plus faibles.
5. En revanche, les prestations sociales ont contribué à une accentuation des écarts avec la moyenne hexagonale des revenus. Cet impact négatif s'explique par la structure démographique et les parcours professionnels des populations résidentes dans les DOM, mais également en Guyane et à Mayotte par une moindre éligibilité aux prestations sociales, compte tenu de la part importante de la population en situation illégale.
6. De ce fait, les gains obtenus au travers des flux de redistribution ne ciblent pas prioritairement les populations les plus démunies, mais plutôt celles qui disposent de revenus suffisants pour être imposées sur leur revenu.
7. Au cours des deux dernières décennies, les DOM ont connu des évolutions de leur niveau de développement plus dynamiques que dans les RUP ibériques. Le modèle de développement français qui caractérise les économies domiennes s'est avéré en effet plus protecteur lors de la crise financière et surtout lors de la crise sanitaire, grâce à l'effet amortisseur procuré par un secteur public beaucoup plus important.
8. Pour autant, ce modèle n'est pas sans poser des problèmes, dans la mesure où il va de pair avec une dépendance financière croissante à l'égard de l'Hexagone, contrairement à l'objectif affiché de développement endogène. Les perspectives d'évolution dans les prochaines décennies ne permettent pas d'envisager une poursuite de la convergence, et appellent à repenser les objectifs de développement fixés dans la Loi sur l'égalité réelle.

---

## 6.2 Préconisations

---

### 6.2.1 Diversifier les angles d'analyses

Cette étude invite à développer les analyses économiques régionales ainsi que des analyses comparatives avec les autres RUP. Les trajectoires de développement des Outremer sont le plus souvent analysées à l'aune de la trajectoire de croissance française. La prédominance de cette approche comparative paraît logique, compte tenu de l'objectif de convergence économique et de l'étroitesse des liens économiques et financiers entre la métropole et les Outremer, qui se traduit notamment par une forte corrélation des conjonctures métropolitaine et ultramarine. A contrario, ces trajectoires ne sont généralement pas comparées à celles des économies sous-régionales des Caraïbes, de l'Océan Indien ou du Pacifique.

Pourtant, les modèles théoriques pour analyser ces économies ultramarines se réfèrent essentiellement au corpus de l'économie du développement des PEI, compte tenu des traits communs liés à leur caractère dit ultrapériphérique (insularité, éloignement, petite taille des marchés). Une littérature abondante existe sur le sujet, riche de plusieurs générations de modèles (Dimou, Rivière, 2015).

Or, lorsqu'on cherche à appliquer ces modèles aux économies ultramarines, on se heurte à une double difficulté difficilement surmontable :

- l'absence de contraintes liées aux équilibres des échanges extérieurs autorise dans les Outremer des déséquilibres qui seraient insoutenables pour des économies nationales ;
- l'importance des transferts en provenance de la métropole génère des niveaux de vie et de coûts du travail aberrants, au sens statistique du terme, et ils se traduisent par une structure sectorielle tout à fait particulière, marquée par le poids important du secteur non marchand.

Dans cette étude, comme dans quelques travaux antérieurs, les économies ultramarines sont analysées comme des économies régionales et non pas comme des PEI fictives. La lecture des économies ultramarines à partir du corpus de l'économie régionale se prête à des analyses qui ne se limitent pas à la seule comparaison frontale entre l'outre-mer et la métropole : l'évolution respective des cinq DROM peut être mise en perspective au sein de celles de l'ensemble des régions françaises, comme cela a été fait pour la comparaison des performances des entreprises des DOM et de métropole (Caupin, Savoye, 2012). Cette approche permet d'étudier sous un autre angle les spécificités ultramarines, et de disposer d'une vision plus riche et plus fine de la convergence territoriale, puisqu'on peut mettre en évidence soit des dynamiques de convergence vers le haut, soit vers le bas, par le décrochage de certaines régions de métropole.

Dans cette perspective, les RUP ibériques apparaissent comme les référentiels en matière de comparaisons internationales les plus pertinents, et l'analyse de leurs relations avec leurs métropoles respectives permettent de souligner la spécificité du modèle français. Les études consacrées à ces comparaisons restent à notre connaissance peu nombreuses (DME, 2007 ; Temporal, 2015) ; cet angle d'analyse mériterait d'être plus souvent emprunté.

Par ailleurs, parallèlement aux travaux dédiés à l'évaluation d'une mesure ou d'un dispositif de politique publique particulier, engagés notamment pour justifier leur caractère parfois dérogatoire à l'égard des règles communautaires, il paraît important d'appréhender l'ensemble des flux qui concourent à la convergence, que ce soit avec des méthodes statistiques simples comme dans cette étude ou en recourant à des modélisations macroéconomiques beaucoup plus sophistiquées.

Les politiques publiques mises en œuvre dans les DOM sont en effet souvent étudiées de façon segmentée. Des évaluations de la politique d'ensemble en faveur des Outre-mer, au travers de ses multiples dispositifs aux effets parfois contradictoires, et au regard des objectifs fixés, font à notre connaissance défaut. Il en va de même pour la présentation des financements de l'Etat, même si le Document de Politique Transversale (DPT) créé en 2006, au sujet duquel la Cour des Comptes (2022)

s'est montrée assez critique<sup>24</sup>, rassemble dans un même document les données de quelques 94 programmes contributeurs relevant de 31 missions budgétaires différentes.

## 6.2.2 Questionner les objectifs de la convergence

Cette analyse des dynamiques de convergence n'avait pas pour objet d'évaluer les politiques publiques mises en œuvre dans les DOM. Sur ce sujet, différents rapports ont été produits, dont notamment un rapport très étayé de la Direction Générale du Trésor (2018), avec des propositions de réorientation des financements de l'Etat pour les rendre plus efficaces qui paraissent toujours d'actualité. Néanmoins cette analyse appelle à questionner les objectifs de convergence fixés aux DOM dans la Loi EROM. Les objectifs d'égalité réelle des niveaux de développement fixent en effet aux autorités publiques un objectif très ambitieux, voire irréaliste pour un département comme Mayotte, sans que celles-ci soient en mesure de répondre au principal problème rencontré, puisque la création de valeur marchande par le secteur privé ne se décrète pas et échappe largement à l'action publique.

Une mise en débat de ces objectifs paraît souhaitable. Une révision de ceux-ci pourrait consister :

- à focaliser la recherche de convergence sur les revenus disponibles après redistribution,
- et à fixer un autre objectif pour la création de valeur : son inscription dans des trajectoires de développement soutenable sur les plans environnemental, social et économique.

---

<sup>24</sup> « Seul document de cette nature correspondant à une approche territorialisée, il correspond aujourd'hui en réalité à l'addition, plus ou moins fiable, de la masse des crédits que l'État affecte aux outre-mer - plus de 42 % de ceux-ci sont consacrés aux rémunérations d'agents publics, au premier rang desquels figurent les enseignants. Le DPT devrait plutôt se concentrer sur l'identification des moyens budgétaires consacrés aux actions en faveur de la convergence entre les territoires d'outre-mer et la métropole, qui constitue l'axe cardinal de l'action des pouvoirs publics. » Cour des Comptes (2022)

# Bibliographie

## **BAUDE J. (2011)**

« Les effets des politiques sociale et fiscale sur les écarts de revenus entre ménages ultramarins et métropolitains », Politiques sociales et familiales n° 106, décembre 2019.

## **CAUPIN V. AND SAVOYE B. (2012)**

« Une entreprise dans un DOM, est-ce que cela change la donne ? Une analyse comparative des entreprises des DOM et de métropole, Focales n° 15, AFD, juin 2012.

## **CEROM (2021)**

« Les conséquences de la crise sanitaire dans les Outre-mer », Notes CEROM, mars 2021.

## **CHETBOUN D. (2013)**

« La consommation des ménages ultramarins, analyse structurelle et modélisation », note de travail interne, IEDOM.

## **COMMISSION EUROPEENNE (2022)**

« Les RUP en bref, atouts, problèmes et perspectives », Document de travail des services de la Commission.

## **COUR DES COMPTES (2022)**

« Les financements de l'Etat en Outre-mer, une stratégie à concrétiser, un Parlement à mieux informer », mars 2022.

## **DAVEZIES L. (2008)**

« La République et ses territoires. La circulation invisible des richesses », Seuil, janvier 2008.

## **DAVEZIES L. AND PUECH T. (2014)**

« La nouvelle question territoriale », Terra Nova, septembre 2014.

## **DEHOORNE O. (2014)**

« Les petits territoires insulaires : positionnement et stratégies de développement », Etudes Caribéennes, n° 27-28, avril 2014.

## **DHERBECOURT C. AND DESCHARD F. (2019)**

« La répartition territoriale des emplois publics », France Stratégie n° 2019-3.

## **DIMOU M. AND RIVIERE F. (2015)**

« Modèles et stratégies de développement des petites économies insulaires, revue de littérature et nouveaux paradigmes », Série Papiers de recherche n° 14, AFD, avril 2015.

## **DIRECTION GENERALE DU TRESOR (2018)**

« Quelles politiques économiques pour les Départements d'Outre-mer ? », (Rapport non publié).

## **DME (2007)**

« Comparaison économique des régions ultrapériphériques », rapport d'étude interne produit à la demande de l'AFD, l'INSEE et l'IEDOM.

## **EUROSTAT (2022)**

« Eurostat regional yearbook, édition 2022 ».

## **HOARAU J.F. (2021)**

« La vie chère comme une manifestation de la vulnérabilité structurelle des départements et régions d'Outre-mer français : entre faits stylisés et enseignements de la littérature académique », Géographie, économie, société, 2021/3.

## **HURPEAU B. (2016)**

« Les produits intérieurs bruts régionaux de 1990 à 2013 », Insee Focus n° 60, juillet 2016.

## **IEDOM (2022)**

« La situation financière des entreprises ultramarines reste satisfaisante en 2020 malgré la crise sanitaire », Publications économiques et financières n° 697, mars 2022.

**INSEE (2021)**, « Revenus et patrimoine des ménages », Insee Référence édition 2021.

## **INSEE (2022A)**

« La statistique publique dans les DROM et les COM, édition 2022 », Insee Méthodes.

## **INSEE (2022B)**

« D'importantes disparités, de l'Outre-mer à l'Île-de-France », Insee Première n° 1900, mai 2022.

## **JALUZOT L., MALAVAL F. AND RATEAU G. (2016)**

« En 2015, les prix dans les DOM restent plus élevés qu'en métropole », Insee Première n° 1589, avril 2016.

## **LUREL V. (2016)**

« Egalité réelle outre-mer », Rapport au Premier Ministre, mars 2016.

## **MERCERON S. (2020)**

« Revenus et pauvreté à Mayotte en 2018. Les inégalités de niveau de vie se sont creusées », Insee Analyses Mayotte n° 25, juillet 2020.

## **MICHEL C., MISSEGUE N. AND THEULIERE M. (2010)**

« Les inégalités de revenus entre les DOM et la métropole », Insee Première n° 1279, février 2010.

## **MINISTERE DES OUTRE-MER (2022)**

Document de politique transversale, Projet de loi de finance 2022.

## **PARAIN C. AND MERCERON S. (2013)**

« Approche comparée des évolutions économiques des Outre-mer français sur la période 1998-2010 », Document de travail n° 131, AFD, mars 2013.

## **SUDRIE O. (2021)**

« Une modélisation des trajectoires de croissance à long terme des Outre-mer », Série Papiers de recherche n° 218, AFD, septembre 2021.

**TEMPORAL F. (2015)**, « Les régions ultrapériphériques » in L'Europe en formation n° 377, 2015/3, Centre international de formation européenne.

## **Annexe 1: Article 1 de la Loi n° 2017-256 du 28 février 2017 de programmation relative à l'égalité réelle outre-mer et portant autres dispositions en matière sociale et économique**

La République reconnaît aux populations des outre-mer le droit à l'égalité réelle au sein du peuple français.

La République leur reconnaît le droit d'adopter un modèle propre de développement durable pour parvenir à l'égalité dans le respect de l'unité nationale. Cet objectif d'égalité réelle constitue une priorité de la Nation.

A cette fin, et dans le respect des compétences dévolues à chacun et du principe de solidarité nationale, l'Etat et les collectivités mentionnées aux deuxième et troisième alinéas de l'article 72-3 de la Constitution engagent des politiques publiques appropriées visant à :

1. Résorber les écarts de niveaux de développement en matière économique, sociale, sanitaire, de protection et de valorisation environnementales ainsi que de différence d'accès aux soins, à l'éducation, à la formation professionnelle, à la culture, aux services publics, aux nouvelles technologies et à l'audiovisuel entre le territoire hexagonal et leur territoire ;
2. Réduire les écarts de niveaux de vie et de revenus constatés au sein de chacun d'entre eux. Les politiques de convergence mises en œuvre sur la base de la présente loi tendent à créer les conditions d'un développement durable, à accélérer les efforts d'équipement, à favoriser leur inclusion dans leur environnement régional, à compenser les handicaps structurels liés à leur situation géographique, leur isolement, leur superficie et leur vulnérabilité face au changement climatique, à participer à leur rayonnement à l'échelle nationale et à l'échelle internationale, à valoriser leurs atouts et leurs ressources, à assurer l'accès de tous à l'éducation, à la formation, à l'emploi, au logement, aux soins, à la culture et aux loisirs ainsi qu'à instaurer l'égalité entre les femmes et les hommes et à lutter contre toutes les formes de discriminations.

Les politiques publiques et les objectifs mentionnés au présent article sont définis en concertation par l'Etat, les acteurs économiques et sociaux, les collectivités territoriales régies par les articles 73 et 74 de la Constitution, la Nouvelle-Calédonie et ses provinces, et les établissements publics de coopération intercommunale. Elles tiennent compte des intérêts propres de chacune de ces collectivités au sein de la République, de leurs caractéristiques et de leurs contraintes particulières, de la richesse de leur patrimoine culturel et naturel, terrestre ou maritime, de leur situation géographique, de leur superficie, de leur contribution à la diversité de la Nation et de leur rôle stratégique pour le rayonnement de la France.

## Annexe 2 : Méthodologie

### Les indicateurs

Les indicateurs retenus, le PIB et le RDB par habitant sont ceux utilisés dans le débat public. Ils présentent l'intérêt de permettre des comparaisons inter-régionales ou inter-RUP sur des périodes assez longues, même s'ils ne sont pas toujours les plus pertinents : ainsi serait-il préférable de suivre les inégalités de revenus en suivant les revenus par unité de consommation que les revenus par habitant ; de même il serait sans doute plus satisfaisant de rapporter le PIB à la population active plutôt qu'à l'ensemble de la population.

Par ailleurs, pour le PIB on se réfère au PIB au prix du marché, qui est l'indicateur couramment utilisé. Or, le PIB au coût des facteurs donne des écarts différents, plus resserrés entre les DOM et la métropole car les taux de taxes indirectes sont en moyenne inférieurs dans les DOM<sup>25</sup>.

Pour simplifier les comparaisons, ces indicateurs sont mesurés en euros courants. Des évolutions mesurées en volume et non pas en valeur donneraient pour les analyses comparatives avec la métropole des résultats similaires dans la mesure où les déflateurs du PIB pour la métropole et les 4 DOM historiques sont en effet quasiment égaux entre 1990 et 2020 (respectivement 1,39% et 1,41%).

### Données agrégées sur les DOM

Pour les évolutions de long terme, le périmètre des DOM retenu se limite aux quatre DOM historiques et ne comprend pas Mayotte qui n'est devenu un département qu'en 2011. Pour les analyses comparatives en 2020 et 2021, et pour quelques analyses en évolution sur ces deux dernières décennies, l'analyse couvre l'ensemble des cinq DOM.

### Les comparaisons

Le référentiel retenu pour les comparaisons est celui de l'Hexagone, auquel fait explicitement référence la loi sur l'égalité réelle. Le référentiel France entière, DOM compris, donnerait peu ou prou les mêmes résultats, avec une convergence légèrement plus marquée.

Les régions de l'Hexagone hors Ile de France, désignées dans l'étude par la Province, constituent un autre référentiel qui peut paraître plus pertinent, compte tenu des spécificités très marquées de l'Ile-de-France. Ce référentiel est mentionné pour certaines analyses : sous cet angle, la convergence des DOM est beaucoup plus avancée.

---

<sup>25</sup> Le PIB au prix du marché est égal à la somme des valeurs ajoutées, plus les impôts sur la production et moins les subventions sur les produits. Le PIB au coût des facteurs se limite à la somme des valeurs ajoutées.

## La période sous revue

Suivant les données étudiées, les évolutions couvrent cinq, trois ou deux décennies, de 1970, 1990 ou 2000 jusqu'à 2019 pour le RDB et 2020 pour le PIB. Comme l'année 2020 est marquée par une chute brutale de l'activité suite aux impacts de la gestion de la crise sanitaire, on tient compte de l'évolution entre 2019 et 2020 pour commenter les évolutions du PIB.

## Les décompositions du PIB, du RDB et du revenu d'activité

Le PIB au prix du marché est étudié à partir de ses trois composantes : la valeur ajoutée du secteur public, estimée a minima par la valeur ajoutée de la branche des administrations publiques, la valeur ajoutée du secteur privé, estimée à partir de la valeur ajoutée des autres branches, et l'agrégat Impôts à la production – Subventions à la production. Les composantes publique et privée du PIB sont rapportées à la somme des valeurs ajoutées, c'est-à-dire au PIB au coût des facteurs.

Le Revenu disponible brut (RDB) représente la part du revenu primaire (revenus d'activité et de la propriété) qui reste à la disposition des ménages résidents dans la région après les prélèvements (cotisations sociales et impôts) et les prestations en espèces. Les composantes du RDB des ménages sont issues des comptes régionaux de l'INSEE. Sept composantes sont distinguées : (i) les revenus d'activité (RA), qui comprennent l'ensemble des salaires et traitements bruts ainsi que le revenu mixte des entrepreneurs individuels, (ii) l'excédent brut, qui correspond pour les ménages hors entreprises individuelles à la production de logement pour les propriétaires occupants), (iii) les revenus de la propriété, (iv), les transferts, (v) les cotisations sociales, (vi) les impôts et (vii) les prestations sociales en espèces.

Pour rapprocher les contributions à la réduction des écarts des composantes du PIB et des composantes du RDB ci-dessus, on recourt à la décomposition du revenu d'activité en deux termes : le PIB et l'écart entre le revenu d'activité et le PIB, RA-PIB, qui rend compte du partage du PIB au prix du marché entre les revenus d'activité des ménages et l'EBE des entreprises.

## Calcul de contributions et d'impacts

On mesure la contribution de chaque composante des Revenus d'activité (RA) et du RDB des ménages aux écarts des RDB par habitant des ménages ultramarins par rapport aux moyennes hexagonales. Autrement dit, chaque composante, avant ou après transferts sociaux et fiscaux, contribue à rapprocher ou à éloigner de la moyenne hexagonale le RDB moyen par habitant des ménages. Ces contributions sont mesurées en points de pourcentage du RDB par habitant dans l'Hexagone.

PIB : PIB au prix du marché, RA : revenus d'activité, RDB : revenu disponible brut, t : tête

$X_\alpha$  : composante  $\alpha$  du PIB au prix du marché

$Y_\beta$  : composante  $\beta$  autre que RA dans le RDB

i : toute région de l'Hexagone ou des Outre-mer, H : Hexagone

$$(PIB/t)_i = \sum (X_\alpha/t)_i$$

$$(RDB/t)_i = (RA/t)_i + \sum (Y_\beta/t)_i = \sum (X_\alpha/t)_i + [(RA - PIB)/t]_i + \sum (Y_\beta/t)_i$$

L'écart du RDB par tête de la région i à la moyenne hexagonale, exprimé en points de pourcentage du RDB hexagonal peut se décomposer dans les contributions suivantes

$$(RDB/t_i - RDB/t_H) / RDB/t_H = \{ [(RA - PIB)/t]_i + \sum (X_\alpha/t)_i + \sum (Y_\beta/t)_i \} - \{ [(RA - PIB)/t]_H + \sum (X_\alpha/t)_H + \sum (Y_\beta/t)_H \} / RDB_H = [ [(X_\alpha/t)_i - (X_\alpha/t)_H] + [(RA - PIB)/t]_i - [(RA - PIB)/t]_H + [(Y_\beta/t)_i - (Y_\beta/t)_H] ] / RDB_H$$

$[(X_\alpha/t)_i - (X_\alpha/t)_H] / (RDB/t)_H$  représente la contribution de l'écart à la moyenne hexagonale de la composante  $\alpha$  du PIB par tête dans la région i, à l'écart à la moyenne hexagonale du RDB par habitant de la région j, exprimé en points de pourcentage du RDB par tête hexagonal.

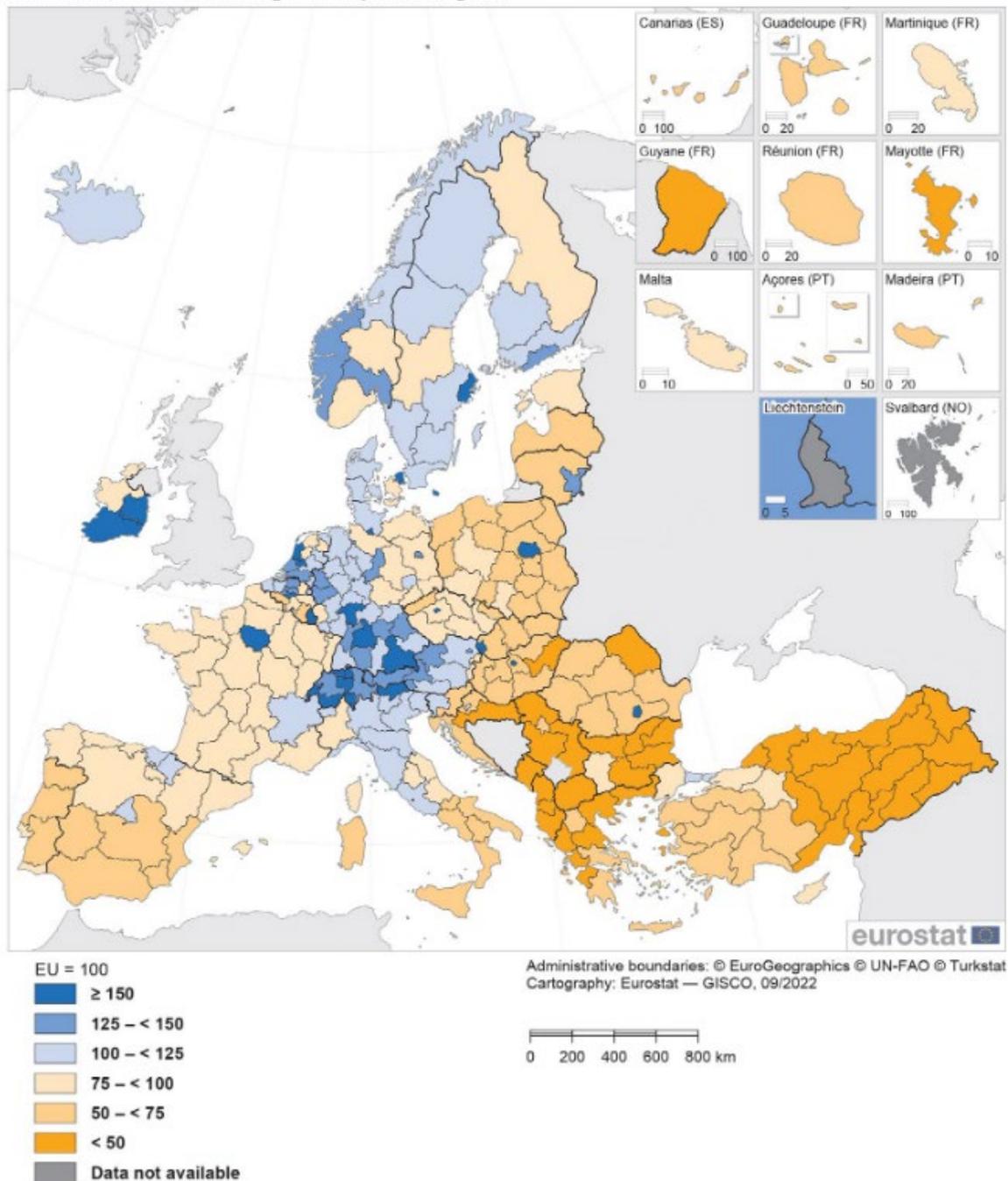
$[(RA - PIB)/t]_i - [(RA - PIB)/t]_H / (RDB/t)_H$  représente la contribution de l'écart à la moyenne hexagonale de RA-PIB par tête (ou - EBE des entreprises par tête) dans la région i, à l'écart à la moyenne hexagonale du RDB par habitant de la région j, exprimé en points de pourcentage du RDB par tête hexagonal. Plus la valeur du solde RA-PIB est négative, plus cette valeur contribue à un accroissement des écarts de revenus par habitant.

$[(Y_\beta/t)_i - (Y_\beta/t)_H] / (RDB/t)_H$  représente la contribution de l'écart à la moyenne hexagonale de la composante  $\beta$  du RDB par tête dans la région i, à l'écart à la moyenne hexagonale du RDB par habitant de la région j, exprimé en points de pourcentage du RDB par tête hexagonal.

$[(X_\alpha/t)_i - (X_\alpha/t)_H] / [(RDB/t)_i - (RDB/t)_H]$ ;  $[(Y_\beta/t)_i - (Y_\beta/t)_H] / [(RDB/t)_i - (RDB/t)_H]$  et  $[(RA - PIB)/t]_i - [(RA - PIB)/t]_H / [(RDB/t)_i - (RDB/t)_H]$  représentent les impacts des différentes composantes ( $\alpha$ ,  $\beta$  ou RA-PIB) par tête de la région i sur l'écart à la moyenne hexagonale du RDB par tête de la région i.

## Annexe 3 : PIB, revenu primaire et revenu disponible brut par habitant dans les différentes régions européennes

**Map 7.1: GDP per Inhabitant in purchasing power standards (PPS), 2020**  
(index in relation to the EU average = 100, by NUTS 2 regions)

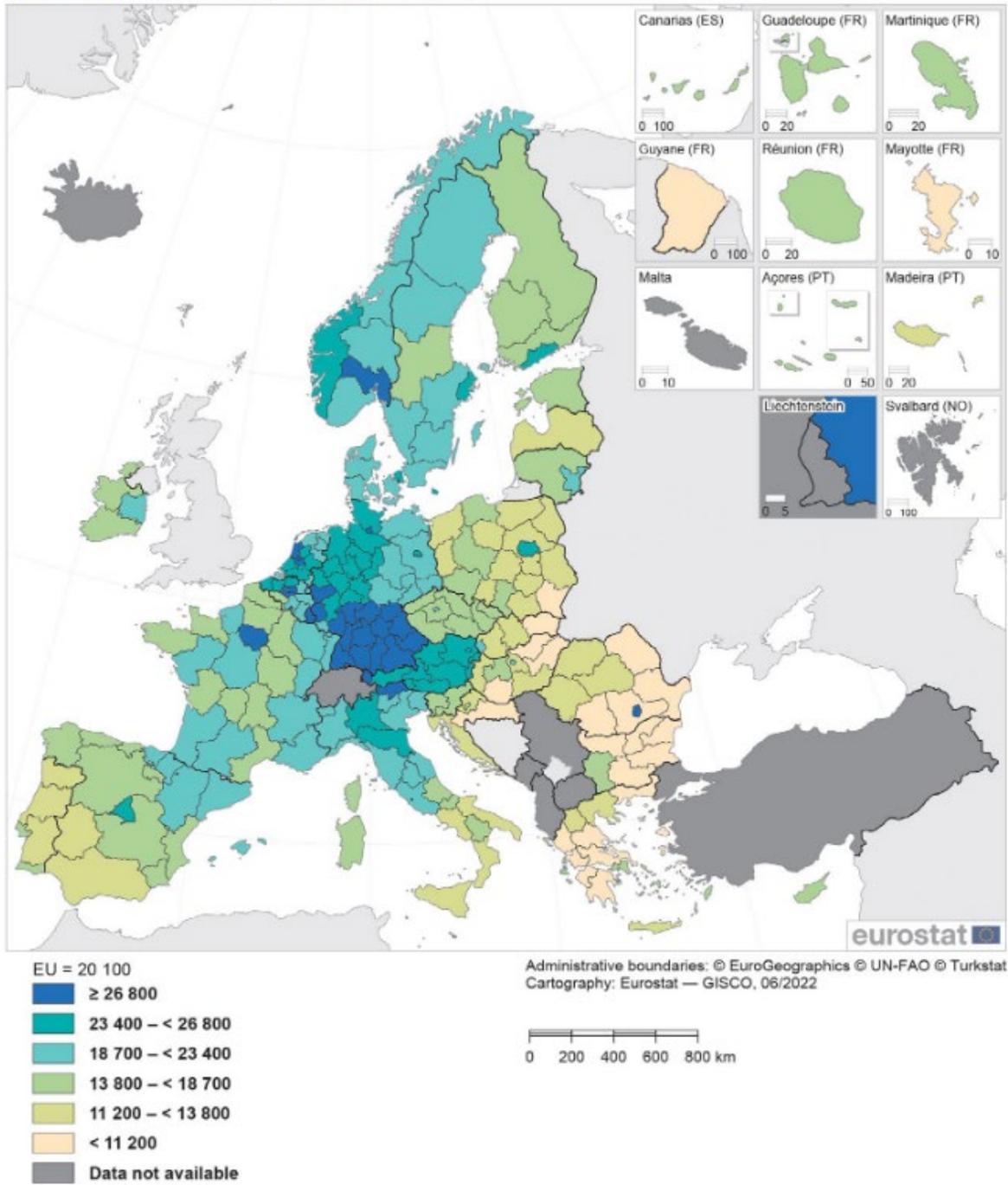


Note: Norway and Albania, 2019. Switzerland: 2018.

Source: Eurostat (online data codes: [narna\\_10r\\_2gdp](#) and [narna\\_10\\_pc](#))

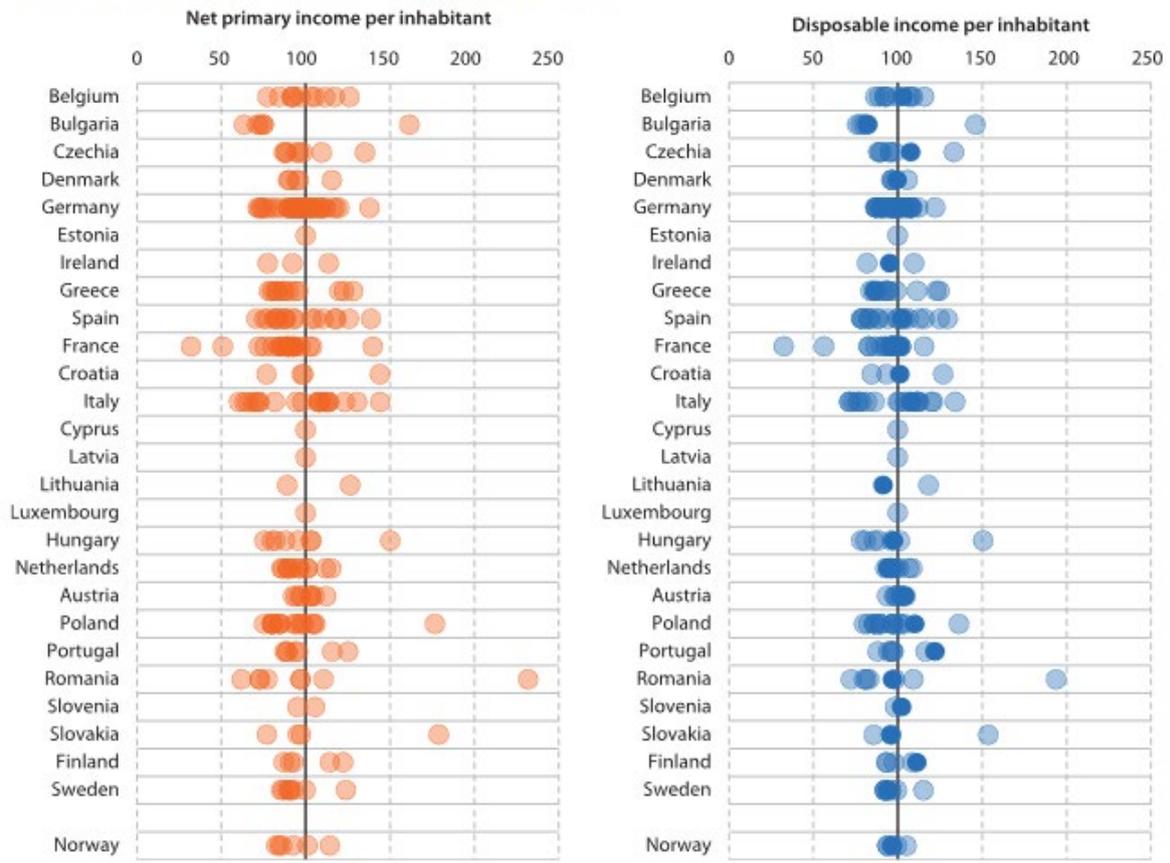
Source : Eurostat regional yearbook, édition 2022.

**Map 7.5: Net primary Income per Inhabitant, 2019**  
 (in purchasing power standards (PPS), by NUTS 2 regions)



Source: Eurostat (online data code: nama\_10r\_2hinc)

**Figure 7.1: Net primary income and disposable income per inhabitant, 2019**  
 (index in relation to national average = 100, by NUTS 2 regions)



Note: Malta and Svalbard og Jan Mayen (NO08), not available.  
 Source: Eurostat (online data code: nama\_10r\_2rhinc)



Les Éditions Agence française de développement (AFD) publient des travaux d'évaluation et de recherche sur le développement durable. Réalisées avec de nombreux partenaires du Nord et du Sud, ces études contribuent à l'analyse des défis auxquels la planète est confrontée, afin de mieux comprendre, prévoir et agir, en faveur des Objectifs de développement durable (ODD).

Avec un catalogue de plus de 1 000 titres, et 80 nouvelles œuvres publiées en moyenne chaque année, les Éditions Agence française de développement favorisent la diffusion des savoirs et des expertises, à travers leurs collections propres et des partenariats phares. Retrouvez-les toutes en libre accès sur [editions.afd.fr](http://editions.afd.fr)

Pour un monde en commun.

**Directeur de publication** Rémy Rioux

**Directeur de la rédaction** Thomas Mélonio

**Dépôt légal** 3<sup>ème</sup> trimestre 2023

**ISSN** 2492 - 2846

#### **Crédits et autorisations**

License Creative Commons

Attribution - Pas de commercialisation - Pas de modification

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>



**Création graphique** MeMo, Juliegilles, D. Cazeils

**Conception et réalisation** AFD

Imprimé par le service reprographie de l'AFD

Pour consulter les autres publications :

<https://www.afd.fr/fr/ressources-accueil>